



**UN ROI
UNE NATION
26 ANS DE
TRANSFORMATIONS
PROFONDES**

EDITO

Par **CHANKOU
ABDELLAH**

UN ROI, UNE NATION

26 ANS DE TRANSFORMATIONS PROFONDES

Le mercredi 30 juillet 2025, S.M. le Roi Mohammed VI fête 26 ans de règne. A l'échelle du temps monarchique, ce n'est pas beaucoup mais cette séquence temporelle offre assez de recul pour apprécier sur le plan politique l'action royale et en sonder la profondeur. Au cours de ses 26 ans de règne, qui n'auront pas été toujours un long fleuve tranquille, jalonnés qu'ils sont de quelques soubresauts, le souverain a dû affronter tous les défis, sans jamais être découragé face à leur immensité, prenant constamment son bâton de pèlerin pour porter le progrès et l'espoir dans le Maroc aussi bien des villes que des campagnes. Rarement souverain aura fait preuve de tant de détermination à sortir son pays du déficit social qu'il a accumulé au fil des années, et à agir pour bien le positionner sur des secteurs stratégiques et en faire une terre attrayante pour les investissements et le tourisme. Dans cette optique, l'organisation par le Royaume, avec l'Espagne et le Portugal, de la coupe du monde 2030, sonne comme un puissant catalyseur au parachèvement des infrastructures qui mobilisent des investissements massifs. Mais le jeu en vaut largement la chandelle. Le Maroc est en pleine transformation, en mouvement, et se construit à un rythme accéléré en affichant clairement ses ambitions. En 26 ans de règne, le Roi Mohammed VI a changé le Maroc en interne et transformé sa perception depuis l'étranger en le repositionnant sur l'échiquier diplomatique régional et international. Alliance stratégique avec les monarchies du Golfe, partenariat rénové avec l'UE, relance des relations avec l'Espagne sur des bases plus solides, réconciliation avec la France après des années de brouille, coopération tous azimuts avec l'Afrique... Le Maroc est aujourd'hui un pays qui rayonne, où il fait bon vivre et investir, que l'on aime visiter ou redécouvrir...

26 ans de règne au compteur ! Toute une vie que S.M le Roi Mohammed VI a mis à contribution pour mettre le pays sur les rails du développement et de la modernité, malgré les vents de l'adversité et des retournements de conjoncture qui ont soufflé sur le pays. Le souverain a su garder le cap sur les défis majeurs qui constituent le marqueur de son action depuis son intronisation le 30 juillet 1999. Que ce soit à travers des gestes symboliques forts et des réformes sociales de fond (Révision de la Moudawana, réconciliation nationale, lutte contre la pauvreté,

solidarité avec les plus vulnérables et tout récemment la protection sociale), ou des chantiers structurants pour l'économie nationale (Construction de nouveaux ports, autoroutes, LGV, aéroports ...), le souverain a su placer le curseur sur les objectifs essentiels que le pays doit impérativement atteindre pour mettre le pays sur la voie du progrès et de la modernité.

L'anticipation et la proactivité sont les qualités essentielles qui guident les choix du souverain. En politique étrangère marquée par une approche pragmatique et multilatérale visant à diversifier les partenariats, il a développé un tropisme africain ancré dans une conviction forte que l'Afrique doit prendre son destin

en main en lançant des actions de développement d'envergure, à l'image du gazoduc Maroc-Nigeria ou l'Initiative atlantique. L'autre dynamique diplomatique en marche réside dans le consensus de plus en plus large autour du plan d'autonomie pour le Sahara marocain comme unique solution juste et crédible pour résoudre ce pseudo-conflit.

La monarchie fait partie de l'identité nationale et bénéficie d'un ancrage solide dans la société. C'est là que réside le secret de sa résistance aux tourments de l'histoire, puisée également dans sa capacité d'adaptation remarquable aux bouleversements du

monde. On l'a vu lors du mouvement contestataire du 20 février. Le problème de la légitimité politique que connaissent certains pays arabes, à commencer par l'Algérie voisine, ne se pose pas au Maroc. Le Roi, symbole de l'unité du pays, garant de sa stabilité, n'est pas en équation. En même temps commandeur des croyants, titre qui donne à son règne une dimension religieuse reconnue, le souverain jouit dans ce domaine d'une autorité incontestable. Dans un monde arabe ravagé par les conflits et en proie aux démons de l'extrémisme et du terrorisme, la royauté s'est imposée comme une valeur-refuge et une garantie de la pérennité de la nation et de son développement. C'est cette quiétude que bien des pays jalouent aux Marocains ; d'autres nourrissent in petto l'espoir de voir le pays basculer dans le chaos en y travaillant même un peu plus. Mais à chaque fois le Maroc parvient à décevoir leur ambition maléfique, traçant sa voie vers l'avenir tout en affrontant ses insuffisances. ●

Le Roi Mohammed VI a changé le Maroc en interne et transformé sa perception depuis l'étranger en le repositionnant sur l'échiquier diplomatique régional et international.



À l'occasion de la Fête du Trône,

Le Président de BANK OF AFRICA,

M. Othman BENJELLOUN

et l'ensemble de ses collaborateurs ont l'insigne honneur de présenter à

Sa Majesté LE ROI MOHAMMED VI

Que Dieu l'assiste

leurs vœux les plus déférents de santé, de prospérité et de longue vie ainsi qu'à son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, à son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à l'ensemble de la Famille Royale en renouvelant leur indéfectible attachement au glorieux Trône Alaouite. Ils saisissent cette heureuse occasion pour exprimer à leur bien-aimé Souverain leur totale mobilisation pour l'œuvre majeure que Sa Majesté le Roi conduit pour faire du Maroc un pays économiquement prospère, résolument engagé dans le développement social et le bien-être de ses citoyens.

EXPRESSION D'UN LIEN SOLIDE ENTRE LE TRÔNE ET LE PEUPLE

La Beia, une symbiose et des symboles

La Beia marque tant par sa charge symbolique que par les manifestations festives auxquelles elle donne lieu, un moment fort dans la vie de la nation, tant elle incarne et renouvelle les liens d'allégeance et de fidélité indéfectible qui lie le peuple marocain à son Souverain.

Au-delà de son aspect festif et spectaculaire extérieur qui suscite fascination et émotion aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, la Beia revêt un caractère éminemment politique et religieux. C'est une sorte de contrat social à double portée. D'un côté il y a la dimension religieuse de l'allégeance proprement dite par laquelle les sujets investissent leur Souverain de pouvoirs de commanderie de croyants, et de l'autre, il y a la dimension temporelle d'Al walae qui ajoute au chef religieux ou le Sultan la prérogative de chef d'État au sens politique du terme. Cette dernière dimension pouvant être renouvelée chaque année contrairement à la première qui est faite seulement au moment de l'accès au Trône. De plus, l'acte de la Beia sous sa forme religieuse est consigné par écrit et signé par les oulémas (1), les grands dignitaires du régime et les chefs de l'armée. Ainsi depuis l'indépendance du Maroc, deux actes de Beia ont été rédigés à l'occasion de l'investiture de feu Hassan II et de son héritier Mohammed VI de leurs pouvoirs de la grande Commanderie des croyants (Al imama al qobra). Ce nouveau concept d'Al walae (qui signifie plus reconnaissance d'autorité que soumission) va s'institutionnaliser pour devenir une constante de la vie politique nationale après l'abandon du régime du Sultanat pour celui de la royauté sous le règne de feu Mohamed V. L'organisation annuelle de la fête du Trône dès 1933 à Salé en fut la consécration. Selon le politologue Mohamed Tozy, « les cérémonies annuelles d'allégeance servent plutôt à la présentation du walae, et non pas de la Beia proprement dite, comme celle qui a été accordée à SM Mohammed VI, le 23 juillet 1999, dans laquelle les signataires réitérèrent leur engagement pour le respect du devoir d'obéissance, de fidélité et de dévouement qui découlent de la Beia, dans le bonheur et l'adversité ». Et, « si les accessoires de la souveraineté (parasol, costume, chevaux de compagnie...) sont bien visibles, les tribus ont disparu et les hommes ont changé. Agents d'autorité, élus locaux, notables (oulémas, professeurs d'université, gros commerçants) sont priés de se

tenir, durant la journée de la fête du Trône, dans l'enceinte du Palais» (2), souligne le professeur marocain. Cependant, parmi les convives venus prendre part à Hafl Al walae, ce sont les agents du ministère de l'Intérieur qui occupent les premiers rangs. Oulémas, walis, ministres, hauts fonctionnaires, et parlementaires se courbent au passage du Roi, font acte d'allégeance en clamant Allah ibark F'aamer Sid (que Dieu bénisse mon seigneur). Les serviteurs du palais répondent en chœur et à l'unisson Allah irdi alikoum, gallikoum Sidi (Notre Seigneur vous a accordé sa bénédiction) ». Si le rituel de la Beia remonte aux premiers temps de l'Islam, les historiens s'accordent à penser qu'il a été introduit au Maroc actuel avec l'avènement de la dynastie Idriside. La Beia dans son aspect religieux est faite au Sultan une seule fois dans sa vie, au moment de son intronisation. Comme la Beia dans sa dimension temporelle (Al walae), elle ne prend fin qu'avec la destitution du sultan. En fait si les sujets s'engagent par la Beia sous ses deux formes à l'obéissance au Sultan et au respect de son autorité, cette dernière peut très bien être remise en cause si le Sultan ou le Roi trahit ses engagements à garantir la paix et la sécurité de ses sujets et de leurs biens, la protection de la religion, de l'intégrité territoriale et de l'État. Ce qui est déjà arrivé : Le cas de la destitution du Sultan Moulay Abdelaziz, qui a avalisé les actes d'Algésiras, et son remplacement par son frère Moulay Abdelhafid, désigné comme le « Sultan du Jihad » et soutenu par les tribus du Sahara.

La Beia sous les Saâdiens

Le rituel ou le cérémonial de la Beia cessera d'être organisé une seule fois, au moment de l'intronisation du Sultan, avec l'avènement de la dynastie Saâdienne. Ainsi, le Sultan Ahmed Al Mansour Eddahbi instaura non seulement une Beia renouvelable tous les ans mais il introduisit le concept d'allégeance au Prince héritier tout en mettant en place tout un dispositif cérémonial qui se déroulait à l'extérieur des murs de la ville, dans un vaste espace appelé le méchouar. Les oulémas, les chefs des tribus,



S.M le Roi Mohammed VI accomplissant le rituel de l'allégeance à cheval.

les cadis, les khatib (orateurs religieux), les chefs de l'armée y venaient en groupes méticuleusement organisés selon le rang social de chaque institution présenter leur allégeance au Souverain après le discours inaugural prononcé par un grand cadî. Les Souverains alaouites ont dès l'avènement de Moulay Rachid repris l'ensemble de ces rituels en faisant pérenniser la tradition, et jusqu'aux premières années de l'indépendance où le concept de la Beia va connaître un certain nombre de petits changements qui s'inscrivent toutefois dans la continuité (2) ; étant donné que celle-ci va préserver sa dimension religieuse de ciment sacré qui lie le Sultan et le peuple, ayant lieu une seule fois, au moment de l'accession au Trône ; excepté le cas de la libération d'une terre colonisée, comme cela fut le cas de la région d'Oued Eddahab dont la récupération est fêtée chaque 14 Août depuis 1979 (3). De même la cérémonie mettant en scène l'aspect temporel de la Beia ou de l'Allégeance (Hafl Al walae) qui avait lieu chaque 3 mars sous feu Hassan II et chaque 30 Juillet sous son successeur Mohammed VI connaîtra lui aussi quelques

introductions nouvelles. Dont le fameux carrosse royal or et rouge écarlate, cadeau de la cour d'Angleterre. Néanmoins, l'hippomobile utilisé fréquemment dans les premières années du règne de Mohammed VI s'éclipsera des fois au profit du pur sang noir, symbole du Trône mobile. En fait, pour les Alaouites le Trône et la selle que l'on fixe sur le dos du cheval ne font qu'un. Là où se déplace le Souverain est le centre du pouvoir. Et si dans le passé, avant les Saâdiens, la cérémonie d'allégeance n'était considérée comme effective que si elle était organisée à Fès, avec les Alaouites, surtout depuis Mohammed VI, elle peut avoir pour terrain d'accueil toute ville du Maroc. Sans distinction aucune.

(1) En 1961, feu Hassan II a demandé l'investiture par allégeance des oulémas.
(2) Ces dernières années le cérémonial de la Beia a été un peu allégé pour être plus rapide et plus fluide.
(3) La Cérémonie d'allégeance du 14 Août comme celle de la Beia du 30 Juillet sont reportées depuis 2020 pour cause de crise sanitaire.

À l'occasion du 26^{ème} anniversaire de l'intronisation
de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

**Le Président Directeur Général
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP**

ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



que Dieu L'assiste

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

**Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à
Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.**

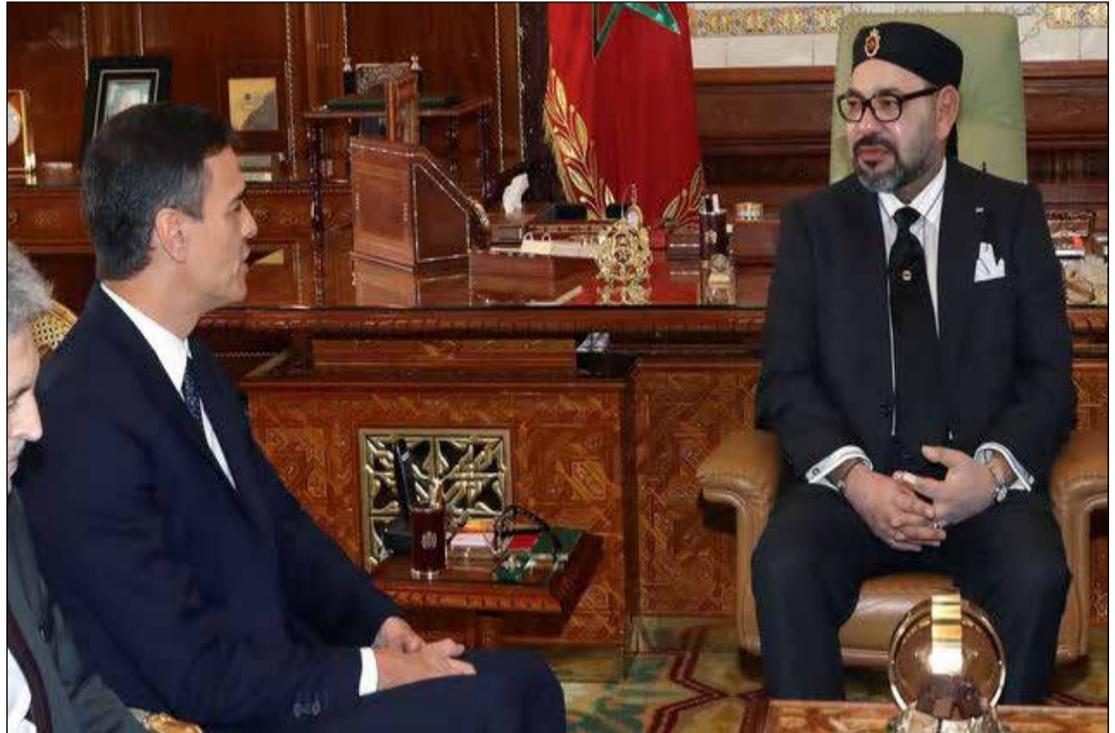
Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur
attachement au Glorieux Trône Alaouite.



SAHARA MAROCAIN

Le Maroc marque des points décisifs

Sous l'impulsion royale, la diplomatie marocaine, engagée depuis des années dans une dynamique de consolidation de ses victoires, a connu ces derniers mois une accélération notable. Le consensus international croissant dont bénéficie le plan d'autonomie comme seule base unique et crédible ouvre désormais la voie à un règlement définitif de ce faux différend, potentiellement dès octobre 2025 lors du prochain débat au Conseil de sécurité.



Le Roi Mohammed VI recevant à Rabat le chef du gouvernement espagnol Pedro Sanchez.

SALIHA TOUMI

Dans la continuité d'un travail diplomatique rigoureux et de long terme, le Maroc voit aujourd'hui s'affirmer une séquence marquée par des avancées décisives sur la scène internationale, au grand dam de l'Algérie et de sa créature polissarienne.

Loin d'un objectif encore lointain ou incertain, la reconnaissance explicite du plan d'autonomie comme solution sérieuse, crédible et réaliste s'impose désormais comme un fait politique majoritaire au sein des organisations internationales et des capitales influentes. Les mois écoulés ont ainsi permis de franchir un cap décisif : non seulement par le nombre croissant de pays soutenant la vision marocaine, mais aussi par la nature et le poids stratégique de ces appuis. Cette dynamique, soutenue par une stratégie d'État volontariste et cohérente, confère au prochain rendez-vous d'octobre au Conseil de sécurité une portée particulière. Tout indique que ce moment pourrait consacrer, sinon formellement, du moins dans les faits, la clôture de ce conflit vieux de plusieurs décennies, fabriqué de toutes pièces par l'Algérie.

Dynamique internationale

L'année 2025 a été marquée par des prises de position nettes en faveur du plan d'autonomie marocain. En Afrique, le Kenya, État pilier de l'Afrique de l'Est, a révisé sa doctrine en mai 2025. En qualifiant l'initiative marocaine de la seule solution crédible et durable, Nairobi s'est aligné sur une lecture politique désormais majoritaire sur le continent. Ce repositionnement s'est accompagné d'un renforcement tangible de la coopération bilatérale avec Rabat, notamment en matière d'énergie, d'agriculture et d'échanges commerciaux. En Afrique de l'Ouest, le Ghana a lui aussi acté le retrait de sa reconnaissance à la fantomatique RASD.

Soutien majeur du Polisario et allié traditionnel de l'Algérie, l'Afrique du Sud est en passe de revenir à de meilleurs sentiments à l'égard du Maroc après le soutien apporté par le parti de l'ex-président Jacob Zuma de la souveraineté du Maroc sur son Sahara. Du côté européen, le soutien du Royaume-Uni a été clair et sans équivoque. En juin 2025, le chef de la diplomatie britannique David Lammy a salué la proposition marocaine comme « crédible, viable et pragmatique », tout en appelant à une intensification des relations stratégiques entre les deux Royaumes. Cette reconnaissance explicite est venue consolider une relation bilatérale en plein développement, articulée autour de la coopération dans les domaines de la sécurité, de la technologie et de la croissance verte. Les États-Unis, pour leur part, maintiennent leur appui dans la droite ligne de la reconnaissance officielle formulée en 2020 par le président Donald Trump. L'administration actuelle qualifie le plan marocain de « sérieux et crédible » et souligne la

stabilité que représente cette approche pour l'ensemble de la région maghrébine et sahélienne. La France également, par la voix de son président Emmanuel Macron, a réaffirmé son soutien à la marocanité du Sahara en octobre 2024, qualifiant le plan d'autonomie comme la seule base réaliste pour un règlement politique pérenne.

D'autres pays européens — Estonie, Croatie, Hongrie, Slovaquie, Slovaquie — se sont joints à cette dynamique, ancrant dans le paysage du Vieux continent une convergence stable autour de la proposition marocaine. En Amérique latine, plusieurs pays ont, au cours des derniers mois, suspendu ou retiré leur reconnaissance à la pseudo-« RASD », à l'instar du Panama ou de l'Équateur.

L'horizon d'octobre 2025

Alors que le Conseil de sécurité des Nations unies consacrerait une séance au dossier du Sahara marocain en octobre prochain, comme il est désormais de coutume, la configuration politique autour de cette question a profondément changé. Le rapport du secrétaire général et les prises de parole des membres influents du Conseil pourraient consacrer l'idée d'un règlement définitif autour du plan d'autonomie.

Le contexte est propice. Le nombre de pays reconnaissant la pseudo-RASD s'est réduit comme peau de chagrin, tandis que plus de soixante États soutiennent aujourd'hui formellement le plan marocain. Cette bascule qualitative du débat, installe de facto une réalité politique que le droit international ne peut plus ignorer.

Une stratégie de long terme arrivée à maturité

Si les avancées récentes donnent un nouvel élan au traitement du dossier, elles s'inscrivent dans la continuité d'une politique extérieure méthodiquement conduite par le Roi Mohammed VI. Clarification des alliances, diversification des partenariats, renforcement des positions dans les enceintes internationales: le Maroc a su développer une diplomatie à la fois discrète et redoutablement efficace. Le Sahara n'est plus seulement perçu comme un enjeu territorial, mais comme un pivot stratégique de stabilité régionale et un levier de projection continentale. Les investissements massifs engagés dans les infrastructures, l'agriculture, les énergies renouvelables dans les provinces du Sud renforcent cette lecture. La multiplication des consulats à Laâyoune et Dakhla atteste d'une reconnaissance internationale de la marocanité du Sahara qui dépasse le seul cadre diplomatique formel. Cette évolution majeure que connaît le dossier de l'intégrité du Maroc s'est traduite par un isolement diplomatique de l'Algérie sur la scène régionale, arabe et internationale. ●



A l'occasion de la Fête du Trône,
marquant le vingt-sixième anniversaire de l'intronisation
de **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie,**
le Directeur Général et l'ensemble des collaborateurs
de la Caisse de Dépôt et de Gestion ont l'insigne honneur de présenter
à **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine,**
leurs vœux les meilleurs,
ainsi qu'à Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan,
à son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid
et aux membres de la Famille Royale.



Pour le Maroc Avenir



صندوق الإيداع والتدبير
+٥٥١٤٢+ | ٥٥٥٥ ٨ ٥٥٤٨٨٥
CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

AZZEDDINE HANNOUN

Le plan de paix apparaît comme un compromis viable porteur de stabilité et de prospérité régionale

Dans cet entretien, le professeur de droit public à la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université Ibn Tofaïl, Azzeddine Hannoun, décrypte les ressorts de la montée en légitimité internationale du plan d'autonomie pour le Sahara marocain.



Le Sahara marocain est en plein essor.

Propos recueillis par **SAMIR SAADAOU**

Comment analysez-vous l'évolution du soutien international au plan d'autonomie marocain, avec des repositionnements majeurs comme ceux du Kenya, du Ghana, du Royaume-Uni, ou encore des voix sud-africaines favorables à cette option ?

Azzeddine Hannoun : L'évolution actuelle du soutien international en faveur du plan d'autonomie marocain s'inscrit dans une dynamique structurelle, amorcée en 2007 avec le dépôt officiel de cette initiative auprès des Nations unies. À l'époque, le Maroc a su



rompre l'inertie diplomatique en prenant une initiative innovante, fondée sur le réalisme et le compromis. Cette stratégie proactive a progressivement inversé les équilibres, en avançant politiquement et diplomatiquement les positions figées de ses adversaires.

Il est vrai que les résultats ont pris du temps à se matérialiser, mais l'histoire diplomatique enseigne que les grandes bascules s'opèrent souvent sur le long terme. Aujourd'hui, les repositionnements majeurs que nous observons – qu'il s'agisse de pays africains comme le Kenya ou le Ghana, de partenaires globaux comme le Royaume-Uni, voire de certaines voix émergentes en Afrique australe – traduisent la reconnaissance d'une option politique crédible, pragmatique et respectueuse des équilibres régionaux. Cette dynamique est aussi le fruit de la constance et de la retenue du Maroc face aux provocations. Le Royaume a toujours privilégié la voie pacifique, en évitant l'escalade, tout en poursuivant une politique ambitieuse de développement dans les provinces du Sud. Cette transformation socio-économique tangible a contribué à convaincre les plus sceptiques, en rendant visible la portée inclusive du projet marocain. Enfin, dans un monde en proie à l'instabilité, la longévité du conflit saharien pousse de plus en plus d'acteurs à se rallier à la solution la plus réaliste. Le plan d'autonomie marocain apparaît désormais comme un compromis viable, porteur de stabilité et de perspectives de paix durables.

L'élargissement du cercle des soutiens au plan d'autonomie, s'est traduit par la déroute diplomatique de l'Algérie, créateur et sponsor du Polisario. Ce glissement

A l'occasion du 26^{ème} anniversaire de l'accession au trône du Royaume,
le Directeur Général de l'Office National des Chemins de Fer
et l'ensemble des collaborateurs de l'Office, ont l'insigne honneur
de présenter leurs vœux les plus respectueux et déferents
à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste.



Puisse Dieu accorder santé, prospérité et longue vie au **Souverain**
et préserver son Altesse Royale le Prince Hériter Moulay El Hassan,
et son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid,
ainsi que tous les membres de la famille Royale,
tout en réaffirmant leur attachement indéfectible au glorieux Trône Alaouite.

international affaiblit-il durablement sa capacité d'influencer le cours du dossier?

Il est clair que l'évolution du contexte international, conjuguée aux avancées diplomatiques du Maroc, a contribué à isoler davantage la position algérienne sur ce dossier. Le recul diplomatique de l'Algérie s'explique en partie par un contexte géopolitique régional défavorable, mais aussi par des dynamiques internes qui ont accentué un certain raidissement stratégique. Face à la montée en puissance du soutien international au plan d'autonomie marocain, Alger a opté pour une posture de surenchère et de confrontation, traduisant une forme de fuite en avant. Cette mobilisation diplomatique, médiatique et parfois militaire contre le Maroc s'inscrit davantage dans une logique de crispation idéologique que dans une volonté de construction régionale.

Cela dit, cette radicalisation, loin de renforcer sa position, contribue à fragiliser la légitimité de son engagement dans ce conflit. À mesure que la communauté internationale privilégie des solutions pragmatiques et durables, le discours de l'Algérie apparaît de plus en plus décalé. Néanmoins, il est important de ne pas céder à un excès de confiance. L'histoire montre que les postures de repli agressif peuvent parfois entraîner des tensions imprévisibles. C'est pourquoi le Maroc reste attaché à une vigilance stratégique constante, tout en laissant, malgré tout, ouvertes les voies d'un dialogue responsable, dans l'intérêt supérieur de la région.

L'Algérie continue de défendre inlassablement la thèse séparatiste, malgré l'évolution du contexte régional et international. Cette rigidité traduit-elle, selon vous, un affaiblissement de sa marge de manœuvre ou une volonté délibérée de maintenir le statu quo à des fins internes ?

En fait, les deux. Il ne s'agit pas d'un choix exclusif, mais bien d'un enchevêtrement des deux dynamiques. D'un côté, la marge de manœuvre diplomatique de l'Algérie s'est clairement réduite au fil des années, sous l'effet conjugué de la montée en légitimité du plan d'autonomie marocain et du désintérêt croissant de la communauté internationale pour les thèses séparatistes. Cette perte d'influence pousse Alger à redoubler d'efforts, parfois jusqu'à l'excès, pour tenter de restaurer sa capacité d'orientation du dossier.

D'un autre côté, cette posture rigide s'inscrit dans une stratégie délibérée de gel du processus politique. En prolongeant le statu quo, l'Algérie cherche à maintenir un levier de pression géopolitique sur le Maroc, dans

le but de contenir son influence croissante en Afrique et au sein des cercles de décision internationaux. C'est aussi un moyen, pour le régime algérien, de renforcer une certaine légitimité interne en s'érigeant en défenseur d'une cause historique présentée comme centrale. En réalité, ce double calcul se heurte aujourd'hui aux nouvelles réalités géopolitiques régionales et internationales. La logique d'affrontement prolongé montre ses limites, tandis que l'option marocaine d'autonomie, adossée à une vision constructive et à des dynamiques de développement, apparaît comme une voie plus crédible et porteuse d'avenir.

La session d'octobre 2025 au Conseil de sécurité pourrait-elle marquer, selon vous, une consécration définitive de la solution marocaine par les Nations Unies ? Quelles seraient les implications d'une telle décision ?

La session d'octobre 2025 s'inscrit dans une séquence diplomatique cruciale pour l'avenir du dossier du Sahara. Il est probable que, lors de l'une des trois prochaines sessions du Conseil de sécurité, une évolution marquante intervienne, traduisant la progression continue du soutien à la solution marocaine d'autonomie.

Plusieurs signaux convergent en ce sens, notamment la reconnaissance croissante du caractère sérieux, crédible et réaliste du plan marocain, y compris par des acteurs majeurs au sein du Conseil de sécurité.

Cela dit, je ne crois pas que l'on s'achemine vers une « consécration définitive » à très court terme. Le dossier du Sahara est l'un des plus anciens et les plus complexes sur l'agenda onusien. Il est traversé par des ramifications historiques, géopolitiques et idéologiques profondes. Penser qu'il puisse être réglé de manière formelle et irréversible en une ou deux années serait sous-estimer les inerties du système international.

Cela ne signifie pas qu'il faille minimiser les avancées en cours. Bien au contraire : chaque prise de position, chaque révision de posture, chaque déclaration officielle contribue à ancrer la solution marocaine comme la seule voie sérieuse vers un règlement durable.

Si le Conseil de sécurité devait aller plus loin dans cette reconnaissance, cela aurait des implications majeures : non seulement cela isolerait davantage les thèses séparatistes, mais cela ouvrirait aussi la voie à une pacification durable de la région, en renforçant la stabilité et l'intégration du Maghreb.

Ce serait également une victoire diplomatique d'autant plus forte qu'elle résulterait non d'un rapport de force brutal, mais d'un patient tra-

vail de persuasion diplomatique, de développement sur le terrain, et d'attachement aux principes du droit international.

En cas de clôture effective du dossier du Sahara marocain, quelles seraient, à votre avis, les conséquences régionales, notamment sur les équilibres au Maghreb, les dynamiques sahélo-africaines, et les partenariats stratégiques du Maroc avec l'Europe et les États-Unis?

Les conséquences régionales d'une clôture effective du dossier du Sahara dépendent largement des modalités politiques et diplomatiques de cette résolution. Si celle-ci se construit sur une adhésion progressive à la solution d'autonomie proposée par le Maroc – y compris de la part de l'Algérie et du "Polisario" –, nous pourrions assister à un basculement positif dans les équilibres maghrébins, ouvrant la voie à une coopération régionale plus apaisée, plus structurée, et à une intégration économique tant attendue.

Un Maghreb réconcilié serait un levier puissant pour stabiliser l'espace sahélo-africain, en particulier à travers le renforcement des corridors économiques, des politiques sécuritaires coordonnées et des projets d'infrastructures stratégiques.

Le Maroc, de son côté, poursuivra dans cette hypothèse sa diplomatie de co-développement, ses partenariats Sud-Sud et sa présence croissante dans les instances africaines. En revanche, si la reconnaissance internationale du plan marocain continue de s'accélérer sans que l'Algérie n'évolue dans sa position, une victoire diplomatique nette du Royaume – qui pourrait, à terme, se traduire par l'exclusion de la "RASD" de l'Union africaine – risquerait d'exacerber certaines tensions internes du côté algérien. Le Maroc, conscient des équilibres régionaux, veillera probablement à ce que toute avancée diplomatique majeure ne soit pas perçue comme une menace existentielle pour l'Algérie, afin de ne pas compromettre la stabilité de cet État voisin. Sur le plan international, une résolution du conflit sur la base du plan d'autonomie renforcerait considérablement la stature stratégique du Maroc. Elle consoliderait ses partenariats avec les États-Unis, l'Union européenne et d'autres puissances, qui y verraient la preuve d'une vision politique pragmatique, constructive et alignée sur la recherche de stabilité régionale. En somme, la fin du conflit, si elle est bien gérée, ouvrirait un nouveau cycle de convergence stratégique en Afrique du Nord et au-delà – un moment historique dont le Maroc sortirait renforcé, mais aussi porteur d'une responsabilité régionale accrue. ●

A l'occasion de la Fête du Trône, qui célèbre cette année le 26ème anniversaire de l'Accession de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie, au Trône de Ses Glorieux Ancêtres, le Directeur et l'ensemble du personnel de l'Office des Changes ont l'insigne honneur de présenter à

Sa Majesté

Le Roi MOHAMMED VI

leurs vœux les plus déferents de santé et de longue vie, priant le Tout Puissant de préserver Sa Majesté et de l'assister dans son œuvre d'édification d'un Maroc moderne et prospère.



Ils saisissent cet heureux événement pour présenter leurs vœux également à **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay EL HASSAN,**
à **Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid**
et aux membres de la glorieuse **Famille Royale.**

GÉNÉRALISATION DE L'AMO

Le Maroc soigne ses maux

Depuis l'adoption de la loi-cadre 09.21, le Maroc a franchi un pas important vers une société plus équitable. En assurant aujourd'hui une couverture maladie obligatoire à 87 % de sa population, le Royaume consolide les fondements d'une protection sociale universelle, à la fois inclusive, solidaire et durable.

LAÏLA LAMRANI

Il y a seulement quelques années, nombre de Marocains vivaient sans accès garanti à des soins médicaux abordables. Les longues attentes dans les hôpitaux publics, les coûts parfois exorbitants des traitements, et l'absence d'une protection sociale efficace rendaient la santé inaccessible à une grande partie de la population. Cette réalité, source de souffrance et d'inégalités, a motivé une volonté politique forte d'initier une réforme profonde.

L'adoption en 2020 de la loi-cadre n°09.21 a constitué un tournant historique, donnant un cadre légal robuste à la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO). Depuis, le Maroc s'est engagé dans un processus de transformation sociale sans précédent, avec un objectif clair : garantir le droit à la santé à tous ses citoyens, sans exception. La progression spectaculaire du taux de couverture, qui a bondi de moins de 60 % à près de 87 % en seulement cinq ans, illustre cette dynamique. Ce succès repose essentiellement sur deux axes majeurs : la mise en œuvre du régime AMO Tadamoun, destiné aux populations vulnérables, et l'intégration des travailleurs non-salariés, longtemps exclus du système. Ces avancées s'accompagnent d'un fort engagement financier de l'État, garant de la pérennité du système, et d'une modernisation des processus administratifs pour faciliter l'accès aux droits.

Couverture pour les plus vulnérables

Le régime AMO Tadamoun est la pierre angulaire de cette politique sociale ambitieuse. Il permet à plus de 11,1 millions de Marocains, bénéficiaires directs et ayants droit, d'obtenir une prise en charge intégrale ou partielle de leurs soins de santé. Cette protection est financée par l'État à hauteur d'environ 10 milliards de dirhams par an, ce qui témoigne de l'importance accordée à ce dispositif de solidarité. Cette couverture a un impact direct et concret sur la vie quotidienne de millions de familles. L'accès aux soins devient désormais un droit fondamental. Les statistiques le confirment : à fin mars 2025, plus de 14 millions de dossiers médicaux ont été déposés à la CNSS, dont 12 millions ont été traités. Parmi ces dossiers, environ 300.000 concernent des maladies chroniques ou lourdes, impliquant un coût total de plus de 17 milliards de dirhams. Ce chiffre révèle à la fois l'importance des besoins de santé dans la population et



Le souverain a fait de la généralisation de l'accès aux soins un chantier de haute importance.

la capacité croissante du système à y répondre. Au-delà des chiffres, ce dispositif est conçu pour améliorer la qualité de vie, réduire les inégalités sociales et renforcer la confiance des citoyens dans les institutions. Des zones rurales aux quartiers urbains défavorisés, des centaines de milliers de patients peuvent désormais bénéficier d'un suivi médical régulier, d'un traitement adapté, et d'une hospitalisation sans crainte d'un endettement catastrophique.

L'inclusion progressive des travailleurs non-salariés

L'autre volet majeur de la réforme est l'intégration des travailleurs non-salariés (TNS), catégorie historiquement marginalisée. Commerçants, artisans, agriculteurs, chauffeurs de taxi, professions libérales : ce sont des millions de Marocains, jusqu'alors peu ou pas protégés, qui ont été invités à rejoindre l'AMO. Cette extension renforce non seulement la couverture sociale, mais contribue aussi à structurer des secteurs économiques souvent informels.

Au 30 avril 2025, les TNS inscrits ont déposé plus de 4 millions de dossiers dont 3,6 millions ont déjà été traités, à un rythme moyen de 9.255 demandes par jour, pour des remboursements totalisant 4 milliards de dirhams. Ces chiffres reflètent une montée en puissance rapide et une adhésion croissante à un système présenté comme accessible.

En parallèle, environ 313.000 personnes supplémentaires, issues de catégories jusque-là exclues, ont pu être intégrées à ce dispositif, grâce à une politique d'inclusion élargie et à une simplification progressive des procédures administratives. Ce travail patient mais déterminé vient réduire les fractures sociales, rapprochant le Maroc de l'objectif d'une couverture sanitaire universelle.

Mobilisation financière

Ces avancées sont le fruit d'une mobilisation massive des ressources publiques. L'État marocain, conscient de l'enjeu, consacre des moyens financiers conséquents pour assurer la viabilité du système et la continuité des prestations. En plus des subventions directes au régime Tadamoun, la moderni-

sation des outils de gestion administrative — digitalisation des dossiers, simplification des démarches, renforcement des capacités des agences de la CNSS — facilite l'accès des citoyens à leurs droits. Sur le plan humain, cette réforme redonne confiance aux professionnels de santé et aux usagers, qui constatent un système plus efficace, transparent et équitable. Les cliniques et hôpitaux publics, bien que toujours confrontés à des défis structurels, voient leur rôle renforcé dans la chaîne des soins, avec une prise en charge plus juste des patients. ●

LES EXPERTS ONT UN AUTRE AVIS...

Bien qu'elle soit reconnue comme une avancée sociale majeure, la généralisation de l'AMO présente bien des insuffisances, selon de nombreux experts. Ces derniers pointent, notamment des limites dans la prise en charge des soins de santé, un taux de remboursement partiel, un reste à charge parfois élevé, et une couverture restreinte pour certains soins spécifiques. Et puis, l'AMO est confronté à des défis d'accessibilité financière, notamment pour les citoyens à faible revenu et à des problèmes de saturation des hôpitaux. Ces derniers sont minés par des problèmes de gouvernance et un manque chronique de moyens humains dû essentiellement à la démotivation du personnel soignant. Une situation qui bénéficie aux structures privées qui offrent, il faut le reconnaître, un parcours patient fluide et des soins cliniques de qualité. Le défi pour le gouvernement réside, en plus de résorber le déficit en médecins, dans la conduite d'une transformation en profondeur des hôpitaux sur les plans à la fois managérial et organisationnel, de façon à ce que l'offre de soins réponde aux besoins de la population. Ce qui est loin d'être le cas, notamment dans le monde rural où le désert médical est une réalité douloureuse. ●

Agence Nationale de la Conservation Foncière,
du Cadastre et de la Cartographie



الوكالة الوطنية للمحافظة العقارية
والمسح العقاري والخرائطية

Fête du Trône



**A L'OCCASION DU 26ème ANNIVERSAIRE, DE L'INTRONISATION DE
SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI**

QUE DIEU LE GLORIFIE,

le Directeur Général et l'ensemble du personnel de l'Agence Nationale de
la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie ont l'insigne honneur
de présenter leurs vœux les plus respectueux et les plus déferents au

GUIDE SUPRÊME DE LA NATION

Puisse Dieu accorder longue vie à SA MAJESTE LE ROI et le combler en les personnes
de Son Altesse Royale le PRINCE HÉRITIER MOULAY EL HASSAN,
de son Altesse Royale la PRINCESSE LALLA KHADIJA,
de son Altesse Royale le PRINCE MOULAY RACHID,
ainsi qu'en tous les membres de la FAMILLE ROYALE.

SOLAIRE ET HYDROGÈNE **Le Maroc, géant en vert du continent**

En misant dès le début des années 2010 sur les énergies renouvelables, le Maroc a consolidé une trajectoire qui en fait aujourd'hui l'un des leaders africains dans le solaire et l'hydrogène vert. À mi-2025, Rabat multiplie les projets à grande échelle et affirme ses ambitions continentales et euro-méditerranéennes dans un contexte où la transition énergétique devient un enjeu de souveraineté autant que de compétitivité.



Les énergies renouvelables, un chantier stratégique qui bénéficie d'un suivi royal constant.

LAÏLA LAMRANI

L'élan pris par le Maroc dans le domaine des énergies propres est devenu un marqueur structurel de sa politique de développement. À l'heure où de nombreux pays cherchent encore à définir leur feuille de route énergétique, le Royaume dispose déjà d'un portefeuille de projets réalisés, en cours de réalisation ou en phase avancée de contractualisation. Le solaire, pilier historique de cette dynamique, s'inscrit désormais dans une logique plus large : celle d'une économie bas carbone structurée autour de l'hydrogène vert. Cette double orientation propulse le Maroc dans le peloton de tête africain, aux côtés de l'Afrique du Sud et de l'Égypte, et renforce sa position auprès de partenaires européens en quête de sécurité énergétique verte.

Un modèle africain de transition énergétique en marche

Le Maroc confirme son rôle moteur sur le continent africain en matière d'énergies propres, en particulier dans deux filières stratégiques : le solaire et l'hydrogène vert. Bénéficiant d'un ensoleillement exceptionnel et d'une position géographique charnière entre l'Europe et l'Afrique, le Royaume a fait très tôt le pari d'un mix énergétique fondé sur les renouvelables. Quinze ans après l'inauguration du complexe Noor de Ouarzazate et la mise en place de l'agence Masen, les résultats sont visibles tant sur le plan national qu'international.

Sur le plan de la production d'électricité, les énergies renouvelables représentent déjà 50 % du mix électrique installé, et l'objectif de 80 % à l'horizon 2030 semble désormais à portée de main. Le complexe solaire Noor Ouarzazate, symbole de cette transformation, aligne aujourd'hui une capacité de 580 mégawatts répartie sur plusieurs phases, avec un rendement annuel combiné de près de 1.500 GWh. Ce méga-projet, associé à des centrales solaires réparties dans plusieurs régions, fait du Maroc l'un des pays les plus avan-

cés au monde en matière de concentration solaire à grande échelle. Au-delà de la production nationale, Rabat affiche des ambitions panafricaines. L'initiative RECPA, portée par Masen, réunit désormais 11 pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Est pour favoriser la coopération régionale dans les énergies renouvelables. Des ingénieurs marocains accompagnent la structuration de projets solaires au Burkina Faso, au Rwanda ou encore au Sénégal, consolidant le rôle du Maroc en tant qu'exportateur de savoir-faire énergétique sur le continent.

Ce positionnement s'accompagne d'une stratégie tournée vers l'avenir : l'hydrogène vert. Le Maroc a été parmi les premiers pays du Sud à établir une feuille de route nationale dans ce domaine, en 2021. Aujourd'hui, cette stratégie entre dans une phase opérationnelle accélérée, avec six projets validés ces derniers mois pour un montant global estimé à 319 milliards de dirhams, soit près de 32,5 milliards de dollars. Ces projets couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à l'export, en passant par la transformation en ammoniac ou en acier vert.

Le gouvernement a mobilisé jusqu'à 30.000 hectares par projet dans les provinces du Sud, là où l'ensoleillement et le foncier permettent de développer des parcs solaires et éoliens à très grande échelle. Le projet de Chbika, dans la région de Tan-Tan, illustre cet atout majeur. Il vise à produire 200.000 tonnes par an d'ammoniac vert à destination du marché européen, à partir de 1 GW de capacité renouvelable. Piloté par TotalEnergies, en partenariat avec des acteurs marocains et européens, ce projet marque une inflexion importante vers une industrialisation verte.

Le Maroc attire dans cette nouvelle phase des investissements étrangers massifs. Parmi les entreprises engagées dans les six projets validés figurent des noms de premier plan : ACWA Power (Arabie saoudite), Cepsa (Espagne), Nordex (Allemagne), Acciona (Espagne), Taqa (Émirats arabes unis), United Energy Group (Hongkong), ainsi que la China Three Gorges Corporation. Le Royaume a mis en place un système d'appel à manifestation d'intérêt rigoureux, qui garantit un équilibre entre rentabilité, contenu local et respect des standards environnementaux.

Ces initiatives positionnent le Royaume comme l'un des pays africains les plus avancés pour la production à grande

échelle d'hydrogène vert et d'électricité solaire. Selon plusieurs classements et analyses sectorielles, le Maroc fait désormais partie du trio de tête sur le continent, aux côtés de l'Afrique du Sud et de l'Égypte. Son cadre réglementaire, sa stabilité et la construction d'un écosystème public-privé actif renforcent sa capacité à attirer les investisseurs internationaux et à structurer des projets de long terme.

Justement, Rabat mise essentiellement sur le marché européen. Le pacte vert européen, qui vise la neutralité carbone à l'horizon 2050, fait de l'hydrogène un pilier de la décarbonation industrielle. Le Maroc a signé plusieurs protocoles d'accord avec l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique pour assurer des livraisons d'hydrogène et d'ammoniac verts dès le début des années 2030. La construction d'infrastructures dédiées, comme des pipelines et des terminaux portuaires, est désormais à l'étude dans les ports d'Agadir, Dakhla et Nador West Med.

En interne, la montée en puissance de cette filière est également vue comme un vecteur d'emploi et d'intégration industrielle. Des écoles d'ingénieurs adaptent leurs cursus pour former des profils spécialisés dans la chimie verte, les technologies de l'électrolyse, ou encore la gestion des grands projets énergétiques.

La stratégie nationale prévoit un taux de contenu local minimum de 30 % sur les projets d'hydrogène vert, avec une montée en charge progressive.

Cette ambition ne va toutefois pas sans défis. Le financement de projets de plusieurs milliards de dollars reste complexe, et dépend souvent d'une structuration en partenariat public-privé. Les infrastructures de transport de l'électricité, encore largement centralisées, devront être modernisées pour absorber les nouveaux flux.

Malgré ces défis, l'image du Maroc en tant que hub énergétique continental se consolide. Le pays a accueilli en mai 2025 une réunion ministérielle du Partenariat international pour l'hydrogène vert, en présence de représentants de la Commission européenne, de la Banque mondiale, de l'Union africaine et de l'IRENA. À cette occasion, plusieurs acteurs ont salué le rôle pionnier du Royaume en Afrique, capable de conjuguer ambition climatique, stabilité politique et coopération internationale. ●



A l'occasion de la célébration du 26^{ème} anniversaire de l'intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

Le Directeur Général et l'ensemble du personnel de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus déférents de santé, de bonheur et de prospérité à **Sa Majesté le Roi Mohammed VI** que Dieu le glorifie, ainsi qu'à **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay Al Hassan**, **Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid** et à toute la famille Royale.

Ils saisissent cette heureuse occasion pour réitérer leur indéfectible attachement à son auguste personne et au Glorieux Trône Alaouite.

AMINE BENNOUNA

« Le Maroc dispose d'un atout décisif pour l'hydrogène vert »

Expert en énergies et en développement de projets énergétiques, Amine Bennouna décrypte les facteurs qui placent le Maroc parmi les acteurs les plus prometteurs de l'hydrogène vert à l'échelle africaine. Selon lui, l'existence d'un client industriel d'envergure comme l'OCP confère au Royaume un avantage déterminant pour structurer une filière viable et durable.



Propos recueillis par **LAÏLA LAMRANI**

Le Maroc est désormais cité parmi les leaders africains du solaire et de l'hydrogène vert. Qu'est-ce qui, selon vous, distingue son approche de celle d'autres pays du continent ?

Amine Bennouna : Le Maroc bénéficie d'une façade atlantique exposée aux vents alizés, réguliers et soutenus, ce qui en fait un territoire particulièrement propice à l'éolien. À cela s'ajoute un ensoleillement important, souvent sur les mêmes sites, ce qui permet une combinaison très favorable entre éolien et solaire. Mais ce qui distingue réellement le Maroc, au-delà de ses atouts naturels, c'est l'existence d'un preneur local : l'OCP, l'Office chérifien des phosphates. Celui-ci prévoit d'utiliser jusqu'à un million de tonnes d'ammoniac vert, ce qui nécessiterait environ 200 000 tonnes d'hydrogène vert. C'est un avantage ma-

jeur que peu de pays du continent peuvent revendiquer : avoir dès le départ un débouché industriel structurant et solvable.

Les investissements validés récemment dans l'hydrogène vert dépassent les 30 milliards de dollars. Comment ces projets sont-ils structurés pour garantir à la fois leur viabilité économique et impact local ?

Une part importante de ces investissements vise à alimenter l'OCP en ammoniac vert. Cela implique toute une chaîne industrielle : production d'énergie renouvelable, dessalement d'eau de mer, électrolyse pour obtenir de l'hydrogène, puis combinaison avec de l'azote pour générer de l'ammoniac. La viabilité économique repose aujourd'hui essentiellement sur l'existence d'un acheteur. C'est le cas avec l'OCP. Mais d'autres projets tablent sur des marchés extérieurs, notamment européens. L'Union européenne a déjà lancé un premier appel



d'offres pour importer de l'hydrogène vert produit sur son territoire, avec sept consortiums retenus. Un second appel est attendu, auquel des projets marocains ambitionnent de répondre.

Pour l'instant, il s'agit encore d'annonces et d'intentions d'investissement. Le passage à la concrétisation est en cours et dépendra sans doute du futur appel d'offres de l'UE.

Le Maroc ambitionne de devenir un fournisseur majeur d'hydrogène vert pour l'Europe. Quelles sont aujourd'hui les conditions concrètes pour que cette ambition se traduise en flux exportables d'ici 2030 ?

L'hydrogène vert reste aujourd'hui très coûteux. Pour être compétitif face au gaz naturel, son prix devrait être divisé par sept. Dans ces conditions, les exportations ne sont envisageables à court terme que si elles sont soutenues par des mécanismes publics : appels d'offres, subventions, engagements contractuels. Il est donc peu probable que le Maroc ou un autre pays commence à exporter de l'hydrogène vert pour des usages énergétiques dès maintenant, sauf à bénéficier de programmes structurés par l'Europe.

Au-delà de la production d'énergie, l'hydrogène ouvre la voie à une nouvelle industrialisation verte. Voyez-vous émerger un tissu industriel marocain autour de cette filière ?

Il faut rester mesuré. Certes, l'OCP constitue un client de référence, avec des volumes importants, représentant à lui seul plus d'un cinquième de la production mondiale actuelle d'hydrogène vert. C'est considérable. Mais la constitution d'un tissu industriel autour de cette filière dépendra avant tout des volumes effectivement produits, des coûts, et de la dynamique d'apprentissage technologique. Si celle-ci suit une trajectoire similaire à d'autres industries vertes, alors l'hydrogène pourrait devenir une solution énergétique entre 2035 et 2040. Ce n'est pas encore le cas aujourd'hui, mais il faut s'y préparer dès maintenant.

Comment garantir que le développement rapide de ces grands projets reste compatible avec les impératifs sociaux, environnementaux et territoriaux, notamment dans les zones du Sud ?

Il convient d'abord de rappeler que, pour l'instant, il s'agit principalement d'annonces. Les projets ne sont pas encore entrés en phase de réalisation concrète. Cela dit, comme pour tout projet d'envergure, le respect des normes sociales, environnementales et territoriales passe par l'application des lois locales et les exigences de responsabilité sociale des entreprises. Autrement dit, limiter les impacts négatifs, intégrer les populations locales lorsque c'est possible, et s'assurer d'une gestion durable des ressources. Mais à ce stade, on parle encore de « potentiels » grands projets, pas de chantiers lancés. ●



À L'OCCASION DU 26^{ÈME}
ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION
DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU LE GLORIFIE

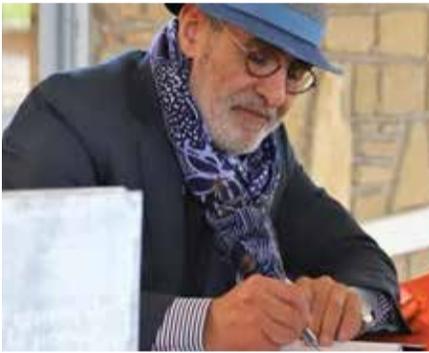
La Holding Anouar Invest a l'insigne honneur de présenter ses vœux les plus déférents à Sa Majesté le Roi Mohammed VI ainsi qu'à toute la Famille Royale.

Elle saisit cette heureuse occasion pour exprimer son indéfectible attachement au Glorieux Trône Alaouite et réitérer sa mobilisation continue derrière Sa Majesté le Roi pour la réalisation des objectifs de développement économique et social de notre pays.

MOHAMMED VI ET L'ÉMIGRATION MAROCAINE Une approche communautaire décomplexée

Les immigrés, les anciens particulièrement, gardent du règne de Hassan II, surtout avant 1990, le phrasé des années de plomb. Avec Mohammed VI, les nouvelles générations vivent, depuis 26 ans, des années de plume tant l'air du Maroc est empli d'une certaine légèreté.

DRISS AJBALI



L'émigration marocaine est un phénomène récent, une soixantaine d'années, tout au plus. Elle a principalement connu deux rois. A chacun des souverains, son époque. Et Mohammed VI est le Roi de son temps. Celui de la mondialisation et des réseaux sociaux. Néanmoins, question émigration, le fils s'inscrit dans les pas de son auguste père, chacun, étant entendu, avec son tempérament et son style propre. Et s'il y a un changement de degré, il n'est en aucun cas de nature. L'émigration marocaine reste considérée, par les deux monarques, comme un périmètre royal. Tous les deux, le fils comme le père, sont sourcilleux sur l'identité et surtout le lien d'allégeance à la Commanderie des croyants. De toutes les émigrations du monde, ce dernier lien constitue, entre autres, l'une des spécificités du cas marocain. Et il est bien plus complexe et plus puissant que la simple adhésion politique.

Les immigrés, les anciens particulièrement, gardent du règne de Hassan II, surtout avant 1990, le phrasé des années de plomb. Avec Mohammed VI, les nouvelles générations vivent, depuis 26 ans, des années de plume tant l'air du Maroc est empli d'une certaine légèreté. L'approche de Hassan II était frappée du sceau sécuritaire. Le narratif de Mohammed VI est sécurisant. Hassan II était paternel. Mohamed VI est fraternel. Les émigrés marocains étaient, aux yeux de Hassan II, ses enfants et ses sujets. Mohammed VI, lui, s'accommodant des mutations socio-structurelles, voire anthropologiques, de cette fraction de son peuple, concède le choix de la ci-



Mohammed VI s'adresse aux émigrés marocains, à des occasions, majestueuses et hautement symboliques en prenant à témoin le peuple.

toyenneté mais ne négocie nullement la dimension identitaire ni l'allégeance à la Commanderie des croyants. Pour l'avoir dit publiquement et à plusieurs reprises, Hassan II ne croyait pas à l'intégration. Mohammed VI en a pris acte. Pour Hassan II, l'émigration c'était la France. Pour Mohammed VI, l'émigration, c'est la planète, avec tous ses fuseaux horaires. Sur un mode de messe basse, comme ce fut le cas en 1985 ou en 1996, Hassan II s'adressait, aux représentants autoproclamés des Marocains d'Europe, les amicales surtout. Mohammed VI s'adresse aux émigrés marocains, à des occasions, majestueuses et hautement symboliques en prenant à témoin le peuple. Il procède ainsi dans 24 discours dont 9 qu'il leur a consacrés. Lors des fêtes nationales, surtout le 30 juillet, le 20 août ou, et particulièrement, le 6 novembre. C'est dire la symbolique. Ses messages parviennent aux concernés là où ils se trouvent, dans un quartier de France ou dans un village de l'Oural. Il est vrai que la fête du

Trône, du temps de Hassan II, survenait le 3 mars. S'agissant de Mohammed VI, cette célébration coïncide avec la transhumance des voitures et autres camionnettes venues de toute l'Europe ou des avions pleins provenant du Canada, des Amériques ou de l'Orient. Cela n'a d'ailleurs pas échappé au Souverain qui a soulevé ce point dans l'un de ses premiers discours, dès 2001: « La concomitance de la célébration des Fêtes du Trône et de la Jeunesse, et la commémoration de la Révolution du Roi et du peuple, avec le retour à la patrie et auprès de leurs familles, de nos fidèles sujets résidant à l'étranger, nous réjouit à plus d'un titre, tant sont grandes l'affection et la sollicitude que nous éprouvons pour cette catégorie, si chère, de notre peuple ». Serait-elle, cette coïncidence temporelle, suffisante pour expliquer l'intérêt royal ? Elle ne saurait, à elle seule, expliquer la profondeur de l'approche. Loin de là. Les désobligeants mettront cet intérêt royal en lien avec les transferts. C'est prendre

le sujet par le petit bout de la lorgnette. Les transferts sont certes un facteur très important pour l'économie du pays. Et n'en déplaisent à ceux qui prévoyaient, dans les années 1990 déjà, l'inexorable tarissement de cette manne, les transferts des Marocains de l'étranger ne se sont jamais démentis. S'ils s'évaluaient en centaines de millions, dans les années 1990, ils se comptent aujourd'hui en milliards. En 2023, les transferts de fonds, selon l'Office des changes, ont atteint un niveau record se situant à 115,3 milliards de dirhams contre 110,8 MMDH en 2022. Et bien que cela soit essentiel, il serait cependant véniel de réduire à ce seul critère l'intérêt du Souverain pour les Marocains du monde. Pas plus lorsqu'il s'agit de l'intérêt des émigrés pour leur pays. Le Maroc a pressenti, dès les années 1990, l'annonce du trépas du mythe du retour. Il a fait le constat du début d'un processus irréversible : l'installation durable de ses émigrés dans les pays d'accueil. En Europe surtout. Ce qui

ONHYM

المكتب الوطني للهيدروكربونات و المعادن
ΕΘΣΟ. Α.Ε.Υ.Ο | ΗΦΣΛΟ:Κ.ΟΘ:Ο.+ Λ ΣΧ:Υ.Χ
OFFICE NATIONAL DES HYDROCARBURES ET DES MINES

À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE



Le Directeur Général et l'ensemble du personnel de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines -ONHYM-

Ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus respectueux et les plus déférents à

Sa Majesté Le Roi MOHAMMED VI que Dieu l'Assiste

Et saisissent cette heureuse occasion pour renouveler l'expression de leur indéfectible attachement au **Glorieux Trône Alaouite** et leur mobilisation derrière leur **Auguste Souverain** pour la construction et le développement économique et social du Royaume.

Puisse Dieu accorder longue vie à **Sa Majesté Le Roi** et Le combler en les Personnes de **Son Altesse Royale Le Prince Héritier Moulay Al Hassan**, de **Son Altesse Royale Le Prince Moulay Rachid** et de tous les membres de la **Famille Royale**.



Le souverain posant avec une famille marocaine de France.

n'a pas manqué d'advenir. Ce processus s'est renforcé avec les naturalisations massives par la demande ou par la naissance. Il suffit, aujourd'hui, de se mettre sur une file d'un comptoir d'enregistrement à l'aéroport pour constater que la plupart des émigrés marocains sont munis d'un passeport rouge pour les Européens, bleu pour les Canadiens ou noir pour ceux qui résident en Angleterre ou aux USA. Rien n'a pu endiguer une telle évolution. C'est comme le changement climatique, il a fallu s'en accommoder. Du coup, lointaine est devenue la figure classique de l'immigré et ses « 20000 tonnes de souffrance », perclus qu'il est de sa « plus haute solitude ». Cette figure victimaire s'est, peu à peu, estompée. Elle cède la place à de nouvelles générations qui ont produit des figures, de plus en plus nombreuses, devenues emblématiques et de véritables représentants du Maroc. Nombre d'entre elles donnent du pays une image de performance, de réussite et d'ouverture. En France, en Belgique ou aux Pays-Bas, certains Marocains sont très audacieux et leur influence est, dans certaines circonstances, plus considérable que celles des ambassadeurs officiels. Et cela touche tous les champs: politique, intellectuel, médiatique, ou sportif. Ils sont les vecteurs d'un réel soft power, Mohammed VI l'a très tôt subodoré. Dernier exemple en date, l'équipe nationale de football et son épopée au mondial qatari. Le service rendu à l'image plané-

taire du Maroc est énorme, phénoménal et inestimable. A l'avant-garde d'une performance sportive, ces champions ont arrimé, derrière eux, le monde arabe et musulman tout en s'attirant l'admiration du reste du monde. Entre Marocains de l'intérieur et Marocains du monde, il y avait comme une prodigieuse communion catalysée par un liant dont le Maroc a le secret. Les talentueux joueurs, issus pour la plupart de l'immigration, dont ceux qui évoluent dans les grandes équipes mondiales, ont livré au monde, outre la performance sportive, une leçon de ce que peut être l'amour du drapeau national. Des enfants qui baragouinent à peine le marocain et prononcent un arabe estropié s'avèrent porteurs d'une identité solide. Nul conflit de loyauté pour tous ces enfants nés et grandis dans les faubourgs des Pays-Bas, les quartiers de France quand ce n'est pas dans les « Barrios » d'Espagne. Sous la direction du sélectionneur, lui-même issu du même métal, la diversité des cultures sera, pour la circonstance, un atout magique que Fouzi Lekjaa et surtout le coach, imprégné des deux environnements, immigré et marocain, ont su faire de ce sentiment d'appartenance et d'attachement une plus-value hors norme. Autre exemple du volontarisme royal, la nomination de Samira Sitaïl au poste d'ambassadrice du Maroc en France. C'est un événement en soi. Un acte polysémique. Un geste royal gigogne. Première femme à présider aux destinées de

la chancellerie marocaine à Paris où il n'y a jamais eu que des hommes de premier plan, l'ambassade du Maroc, outre son caractère stratégique, est probablement, si ce n'est la plus importante, du moins l'une des plus grandes d'Europe, et peut être dans le monde à en juger par le nombre des consulats qui parsèment le territoire hexagonal et des consuls qui sont sous sa responsabilité. Autre première, il s'agit d'une fille d'émigré marocain, et enfin d'une Franco-marocaine [1]. Enfin et c'est une petite révolution dans l'un des débats, parmi les plus sérieux, qui ont longtemps taraudé les Marocains du monde, les nouvelles générations particulièrement : la schizophrénique question de la double nationalité.

Cette décision, au caractère inédit, est une audace royale et un puissant geste de rupture. Autant le Roi Hassan II considérait, de manière sourcilieuse, que l'appartenance de ses sujets à la Nation marocaine devait être exclusive et non négociable. Autant, et ce à plusieurs occasions, pas nécessairement verbalement mais avec des gestes tangibles, le Roi Mohammed VI a validé que la double nationalité des Marocains de l'émigration, comme c'est le cas pour les juifs marocains, n'est plus un problème en soi, voire un faux problème. Ces appartenances nationales ne se confondent pas avec l'attachement, l'adhésion ou même avec la fidélité. Et s'ils adhèrent politiquement à une autre nation, particulièrement en accédant à

des responsabilités politiques, ces Marocains du monde peuvent demeurer fortement liés à la monarchie marocaine au titre de Imarat Al Mouminine (Commanderie des croyants).

Il y a certes des talents. Dans nombre de secteurs, la population marocaine émigrée compte de brillants succès et des compétences de rang mondial dans de nombreux secteurs et dans plusieurs pays. Cependant, il faut revenir sur terre. En plus d'être confrontés, presque partout, à un climat politique hostile à l'immigration, il y a, il ne faut pas l'oublier, de larges vulnérabilités dans la masse : Les statuts précaires. Les mineurs non accompagnés dont une partie survit dans la délinquance, la criminalité et la drogue. Un troisième, voire quatrième âge, esseulé et ligoté dans les pays d'accueil, en l'absence de portabilité de leurs droits à pension ou de leurs droits à la protection sociale. Il y a, en particulier chez les jeunes qu'on qualifie de troisièmes et quatrièmes générations qui ont de puissantes problématiques identitaires. De ceux-là, nombre d'entre eux ont pu (peuvent être encore) les proies faciles de toutes les dérives : délinquance, drogue ou, plus grave encore, les victimes tous les vendeurs des houris et de l'éternité dans un paradis fantasmé par l'islam politique.

Cette menace, les années 2000 l'ont démontrée, avec les attentats de Madrid, de Paris ou de Bruxelles, ne relève ni du fantasme ni de l'anodin. C'est un danger prégnant, indiscutable et funeste. Le Commandeur des croyants, lui, étendard de l'islam du juste milieu en est conscient. Il y a lieu, pour s'en convaincre, de revenir sur son discours du samedi 20 août 2016. Enfin, il y a le dernier discours, celui du 6 novembre 2024. Mohammed VI y exige un nouveau design de la gestion institutionnelle de l'émigration marocaine et annonce l'avènement d'une future Fondation à laquelle il donne son nom. C'est dire... Ce faisant, le Souverain s'inscrit, encore une fois, dans les pas de son auguste père qui, autrefois, donna son nom à la Fondation Hassan II et au mécanisme qui, depuis 35 ans, gère en partie les affaires de la communauté marocaine. Il s'agit d'un événement heureux et d'un avènement bienvenu. Ce nouveau mécanisme aura à porter sur ses épaules, pour les décennies à venir, le futur paradigme et la nouvelle doctrine qui seront la pierre angulaire de la gestion institutionnelle, par l'État marocain, du dossier de l'émigration. ●

[1] Bien que cela soit de dimension moindre, il y a le précédent de El Mokhtar Ghambou, résidant aux USA, qui fut nommé ambassadeur au Kenya et le cas de Lahcen Mehraoui, nommé ambassadeur en Irlande et qui fit longtemps un acteur actif en France...

À l'occasion du 26ème anniversaire de la Fête du Trône

**Le Directeur Général du Groupe Barid Al-Maghrib
et l'ensemble de la famille postière**
ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus déférents à

NOTRE AUGUSTE SOUVERAIN,



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE,**

et renouvellent leur indéfectible attachement au **Glorieux Trône Alaouite**.
Puisse Dieu accorder longue vie à **Sa Majesté le Roi** et le combler en la
personne de **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan**,
de **Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid**
ainsi que de tous les membres de l'illustre Famille Royale.



مجموعة بريد المغرب
.X.O.U. Θ.Ο.ΕΛ ΗΕΥΟΕΘ
GROUPE BARID AL-MAGHRIB

PROGRAMME D'AIDE DIRECTE AU LOGEMENT **Un** **engouement qui dépasse les attentes**

Avec 55.512 bénéficiaires et plus de 177.000 demandes déposées, le programme d'aide directe au logement, qui s'inscrit dans le cadre de la volonté royale de faire accéder les Marocains à un logement décent, confirme son succès en 2025.

LAILA LAMRANI

Depuis son lancement en janvier 2024, le programme d'aide directe au logement, qui s'étale jusqu'en 2028, est devenu l'un des dispositifs sociaux les plus dynamiques de la politique gouvernementale. Adossé à une plateforme numérique unique, il permet à chaque citoyen répondant aux critères d'éligibilité d'obtenir une aide financière à l'achat d'un bien immobilier, sans passer par des subventions aux promoteurs ou des exonérations fiscales jugées coûteuses pour l'État. Les derniers chiffres communiqués récemment par le ministère chargé des Relations avec le Parlement témoignent de la montée en puissance rapide de ce nouveau modèle.

Une adhésion forte dans tout le Royaume

Au 9 juillet 2025, 55.512 bénéficiaires ont déjà touché l'aide directe de l'État. Un chiffre non négligeable, surtout si l'on sait qu'il s'agit de ménages dont le dossier a été validé après avoir bouclé tout le processus d'acquisition du logement. Cela représente un taux de traitement élevé au regard du nombre d'inscriptions, qui a lui aussi dépassé les attentes : 177.344 citoyens se sont enregistrés depuis le lancement du programme, dans toutes les régions du Royaume.

Le profil des bénéficiaires met en lumière une forte inclusion sociale. Ainsi, 46 % des personnes soutenues sont des femmes, un taux élevé qui reflète une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des cheffes de familles et des femmes célibataires. Du côté de la répartition par origine, 23,7 % des bénéficiaires sont des Marocains résidant à l'étranger (MRE), qui représentent une catégorie prioritaire dans le dispositif. Les autorités précisent que 76,3 % des bénéficiaires résident au Maroc, confirmant

que cette politique touche aussi bien la diaspora que les citoyens vivant sur le territoire national. L'outil numérique déployé par la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), qui centralise les demandes via la plateforme dédiée, a permis une accessibilité sans précédent, réduisant les délais et les obstacles bureaucratiques.

Un fort intérêt pour les logements à 300.000-700.000 dirhams

Autre enseignement notable : 62 % des demandes portent sur des logements dont le prix se situe entre 300.000 et 700.000 dirhams, pour lesquels l'État accorde une aide directe de 70.000 dirhams. Ce segment concerne principalement les logements économiques ou intermédiaires situés en zones urbaines étendues comme Settat, Kénitra, Tétouan ou Safi. En parallèle, 38 % des demandes concernent des logements dont le prix est inférieur ou égal à 300.000 dirhams, subventionnés à hauteur de 100.000 dirhams.

Ces habitations se concentrent davantage dans les zones périurbaines, rurales ou dans les petites villes, où le foncier reste accessible.

Cette ventilation reflète un rééquilibrage de l'offre immobilière, mais aussi un repositionnement des promoteurs vers des produits mieux adaptés à la capacité réelle des ménages. Le nouveau dispositif

encourage ainsi un ajustement du marché, dans le sens d'une meilleure correspondance entre l'offre disponible et la demande solvable.

Des perspectives positives pour la deuxième moitié de 2025

L'enthousiasme suscité par le programme ne faiblit pas. Les prévisions internes tablent sur un rythme mensuel moyen de 10.000 à 12.000 bénéficiaires d'ici la fin de l'année, ce qui pourrait porter le total annuel au-delà de 130.000 aides accordées en 2025. Les résultats dépassent les premières estimations budgétaires, tout en restant dans les capacités de financement prévues par le ministère des Finances. En parallèle, des ajustements techniques sont en cours pour améliorer davantage la fluidité du processus. Le gouvernement prévoit notamment une meilleure articulation avec les banques afin de faciliter l'octroi des crédits complémentaires aux bénéficiaires, et un renforcement du contrôle sur les projets immobiliers éligibles, afin d'éviter toute spéculation ou hausse artificielle des prix.

L'impact économique du programme dépasse le seul secteur du logement. En stimulant la construction formelle, il contribue aussi à l'emploi local, notamment dans le BTP, la menuiserie, l'électricité et le carrelage, et à la formalisation des transactions immobilières, avec un effet vertueux sur les recettes fiscales à moyen terme. ●



Le nouveau programme d'aide au logement présenté devant le souverain en 2023.



À l'occasion du 26ème de l'accession au Trône de SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI, que Dieu le Glorifie.

Le Directeur Général ainsi que l'ensemble des collaborateurs de la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique ont l'insigne honneur de présenter à SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI que Dieu l'Assiste



Leurs vœux les plus déferents. Que le tout puissant lui accorde santé et bonheur et le comble dans les personnes de son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Khadija, Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, et l'ensemble la Famille Royale.

AHMED ZOUBAÏR

Le secteur touristique national a connu une année 2024 exceptionnelle, franchissant pour la première fois le seuil des 17,4 millions de visiteurs internationaux, soit une progression de 20 % par rapport à l'année précédente. Cette performance, soulignée par les chiffres officiels, permet au pays de devancer l'Égypte et de s'imposer comme la première destination touristique du continent. Dans un contexte de reprise post-pandémique, cette progression traduit une dynamique soutenue par les efforts de promotion, le développement de la connectivité aérienne et une attractivité renforcée. Mais au-delà de ce succès quantitatif, le ministère du Tourisme place désormais la qualité au cœur de sa stratégie. La feuille de route 2023-2026, déployée sous l'impulsion de la ministre Fatim-Zahra Ammor, vise à transformer en profondeur l'offre touristique du Royaume, en mettant l'accent sur l'expérience, la durabilité, la valorisation des territoires et l'impact économique local.

Une feuille de route centrée sur l'expérience et la diversité

La feuille de route 2023-2026 repose sur une logique d'expérience client renouvelée. La ministre RNI a insisté sur le fait que « l'objectif n'est plus uniquement de faire venir les touristes, mais de leur offrir, une fois ici, une expérience et un parcours irréprochables ». Pour ce faire, neuf filières touristiques ont été structurées autour de thématiques fortes : « Ocean Waves », « Nature & découverte », « Culture & Patrimoine », « Spiritualité », « MICE », « Golf », « Plongée & nautisme », « Gastronomie » et « Wellness ». À ces filières s'ajoutent cinq programmes transverses, notamment pour l'amélioration des hébergements, le renforcement de la connectivité aérienne, l'animation touristique, la digitalisation et la montée en compétences des ressources humaines. Ces leviers visent à repositionner le Maroc comme une destination compétitive non seulement par le volume, mais par la qualité de l'expérience vécue. L'ambition affichée est d'atteindre 26 millions de touristes d'ici 2030 et d'entrer dans le top 15 des destinations mondiales, tout en consolidant les retombées économiques du secteur. En 2024, les recettes touristiques ont atteint 110 milliards de dirhams, soit environ 7 % du PIB, et plus de 25.000 emplois ont été créés dans le secteur au cours de l'année.

Répartition territoriale, hébergements rénovés et ouverture sur le monde

Le passage à un tourisme plus qualitatif s'appuie également sur une meilleure répartition des flux et un accès aux villes émergentes. Le ministère met en avant la volonté de désengor-

TOURISME

Le défi de la qualité au cœur des enjeux

Avec un record de fréquentation atteint avec deux ans d'avance sur les prévisions, le Maroc devient la première destination touristique en Afrique. Le ministère du Tourisme entame une nouvelle phase : structurer une offre plus diversifiée pour mieux se projeter à l'horizon 2030.



Repositionner le Maroc comme une destination compétitive.

ger les pôles classiques comme Marrakech et Agadir pour valoriser de nouvelles régions à fort potentiel telles que Oualidia, Asilah, Chefchaouen ou encore le Haut Atlas... C'est dans cette nouvelle vision qu'il convient de placer le programme « Cap Hospitality », doté de 2 milliards de dirhams, qui prévoit la rénovation de 25.000 chambres à travers le Royaume. Objectif : élever les standards de confort et de service, notamment dans les établissements de moyenne gamme. Ce dispositif s'appuie sur partenariat avec les professionnels du secteur et les collectivités locales. Par ailleurs, 120 nouvelles liaisons aériennes ont été ouvertes en 2024, renforçant la connectivité du Maroc avec l'Europe, l'Amérique du Nord et le Moyen-Orient. La stratégie

prévoit également le doublement de la capacité aéroportuaire nationale d'ici 2030, pour atteindre 80 millions de passagers annuels. Cette dynamique est essentielle pour soutenir l'essor du tourisme d'affaires et de l'événementiel, notamment à l'horizon de la CAN 2025 et de la Coupe du Monde 2030 que le Royaume abrite. Enfin, l'un des piliers majeurs de cette stratégie reste la formation. Quatorze nouvelles filières de formation professionnelles ont été ouvertes dans les métiers du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et du transport, afin de rehausser le niveau des compétences et d'assurer une montée en gamme cohérente avec les exigences de la clientèle. Tout un programme. ●

ZOUBIR BOUHOUTE

Miser sur un tourisme à haute valeur ajoutée

Alors que le Maroc a franchi le seuil des 17,4 millions de visiteurs en 2024, l'expert en tourisme Zoubir Bouhout plaide pour un changement de paradigme. Qualité de l'accueil, diversification des destinations, infrastructures durables et montée en gamme de l'offre sont, selon lui, les piliers d'un nouveau modèle touristique porteur, soutenu par les grands rendez-vous sportifs à venir. Entretien.

Propos recueillis par **JAMIL MANAR**

Avec près de 17,4 millions de visiteurs en 2024, comment voyez-vous le passage d'un tourisme quantitatif à un modèle centré sur la qualité ? Quels indicateurs devraient guider cette transition ?

Zoubir Bouhout : Avec près de 17,4 millions de visiteurs en 2024, le Maroc a franchi un cap important dans le développement de son secteur touristique, mais ce succès quantitatif impose désormais une évolution vers un modèle centré sur la qualité. Cette transition ne peut se faire sans un pilotage rigoureux fondé sur des indicateurs précis et pertinents. Parmi ceux-ci, la durée moyenne de séjour constitue un marqueur essentiel : un séjour plus long reflète un engagement plus fort du visiteur, une offre plus riche et diversifiée, et surtout une meilleure expérience. Parallèlement, la dépense moyenne par touriste doit être suivie pour s'assurer que le pays attire une clientèle à plus forte valeur ajoutée, capable de générer des retombées économiques durables. L'évaluation qualitative passe également par la mesure de la satisfaction des visiteurs, par le biais d'enquêtes systématiques et d'indices de recommandation, qui permettent d'ajuster les services et les infrastructures. Par ailleurs, l'état et le renouvellement du parc hôtelier sont des facteurs clés, notamment par le biais de la rénovation et de la montée en gamme, soutenus par des certifications reconnues au niveau national et international. Enfin, la diversification de l'offre touristique, qu'il s'agisse d'activités culturelles, écotouristiques ou d'expériences authentiques, doit être prise en compte afin d'éviter la concen-



Zoubir Bouhout, expert en tourisme.

tration sur quelques sites et de valoriser l'ensemble du territoire. Pour soutenir cette évolution, il est indispensable d'instaurer un observatoire national de la qualité touristique, d'accompagner la montée en compétences des professionnels par la formation et de mettre en place des incitations financières pour encourager l'innovation et la rénovation. Ce passage à la qualité est donc une démarche globale qui engage tous les acteurs du secteur, publics et privés.

Le développement de nouvelles destinations à fort potentiel comme Ouarzazate, Meknès, Asilah ou Oualidia participe-t-il réellement à une amélioration qualitative de l'offre touristique ? Quels sont, selon vous, les leviers à activer pour renforcer leur attractivité ?

Le développement de nouvelles destinations telles que Meknès, Asilah ou Oualidia ou encore Ouarzazate, constitue une opportunité majeure pour enrichir l'offre touristique marocaine et rééquilibrer la fréquentation territoriale. Cependant, cette dynamique ne se limite pas à la simple ouverture de sites, mais nécessite la mise en œuvre de leviers stratégiques pour renforcer leur attractivité qualitative. La connectivité est un élément central, qu'elle soit aérienne, ferroviaire ou routière, afin de garantir un accès facile et rapide à ces destinations. En parallèle, des projets structurants d'accueil doivent

voir le jour, tels que la création d'hébergements haut de gamme, de type boutique hôtels, riads ou kasbah rénovés ou éco-lodges, ainsi que la mise en place d'équipements culturels et touristiques modernes. L'animation et la valorisation du patrimoine local jouent également un rôle essentiel, par l'organisation d'événements culturels, de festivals, de circuits gastronomiques et artisanaux qui impliquent directement les communautés locales. La promotion territoriale, au travers de campagnes marketing ciblées et innovantes, doit souligner

l'authenticité et les spécificités de chaque destination pour susciter l'intérêt des touristes à la recherche d'expériences nouvelles et qualitatives. Enfin, la participation active des populations locales garantit un développement durable et inclusif, permettant à ces territoires de bénéficier réellement des retombées économiques du tourisme. Pour accompagner ces dynamiques, il est essentiel de mettre en place des fonds d'investissement dédiés, d'offrir des formations adaptées aux acteurs locaux et de favoriser des partenariats public-privé pour une promotion efficace.

Les investissements dans les infrastructures aéroportuaires et ferroviaires peuvent-ils concilier hausse des flux touristiques et amélioration de l'expérience des visiteurs ? Comment éviter que l'augmentation des flux ne nuise à la qualité ?

Les investissements dans les infrastructures aéroportuaires et ferroviaires jouent un rôle déterminant dans la capacité du Maroc à absorber l'augmentation continue des flux touristiques tout en maintenant un haut niveau de qualité de service. Ces infrastructures doivent non seulement faciliter l'accès mais aussi optimiser l'expérience des visiteurs dès leur arrivée. Cela implique la modernisa-

tion des aéroports, en améliorant les processus de contrôle aux frontières, la signalétique multilingue et les services d'accueil. Il est tout aussi crucial de garantir des espaces d'attente confortables et des services d'information touristiques accessibles. La coordination entre les différents modes de transport – aéroport, train à grande vitesse, réseaux routiers – doit être renforcée pour offrir une mobilité fluide et intégrée. Par ailleurs, ces investissements doivent être pensés sous l'angle du développement durable, en limitant l'empreinte environnementale par des solutions innovantes, comme la mobilité électrique ou les infrastructures à faible consommation énergétique. Pour éviter que l'accroissement des volumes ne dégrade la qualité, il est nécessaire d'instaurer une gestion intelligente des flux, par exemple en encourageant la réservation anticipée ou en modulant la capacité selon les périodes de pointe. L'utilisation de technologies numériques permettant de fournir une information en temps réel aux voyageurs contribue également à fluidifier leur parcours. Enfin, la formation du personnel aux standards internationaux de qualité et de service reste un enjeu majeur pour garantir une expérience touristique irréprochable.

Quelles initiatives concrètes en matière de tourisme durable sont aujourd'hui mises en œuvre au Maroc, et comment en mesurer l'impact réel sur les communautés locales et l'environnement?

Le Maroc déploie aujourd'hui plusieurs initiatives concrètes en matière de tourisme durable, intégrées à une vision globale de développement respectueux de l'environnement et des populations locales. Parmi ces initiatives, le label « Maroc Durable » se distingue comme un cadre incitatif pour les établissements touristiques qui adoptent des pratiques responsables, notamment en matière de gestion de l'eau, d'énergie et de traitement des déchets.

Par ailleurs, les projets d'écotourisme dans des zones naturelles protégées comme les parcs nationaux du Toubkal ou du Souss-Massa encouragent la découverte respectueuse des écosystèmes, tout en sensibilisant les visiteurs et en créant des retombées positives pour les communautés locales. Le tourisme communautaire, qui se développe dans des zones rurales, permet aux populations de participer activement à l'offre touristique, générant ainsi des revenus directs et favorisant la préservation des traditions.

De plus, la promotion de modes de transport doux, comme les pistes cyclables dans certaines régions touristiques, témoigne d'une volonté d'intégrer la mobilité durable dans le parcours du visiteur. L'impact réel de ces actions est mesuré grâce à des indicateurs environnementaux et socio-économiques, avec un suivi des consommations, des déchets produits, et des enquêtes régulières sur l'amélioration des conditions de vie locales. Ces initiatives, soutenues par des audits et certifications externes, ouvrent la voie à un tourisme à la fois respectueux, inclusif et pérenne.

Dans la perspective de la CAN 2025 et de la Coupe du Monde 2030, comment le Maroc peut-il promouvoir un tourisme à plus forte valeur ajoutée tout en garantissant un développement

territorial inclusif et équilibré ?

Dans la perspective des événements sportifs majeurs accueillis par le Maroc que sont la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025 et la Coupe du Monde 2030, le pays dispose d'une occasion unique pour repositionner son offre touristique vers une clientèle à forte valeur ajoutée tout en assurant un développement équilibré du territoire. La mise en valeur de l'image internationale du Maroc, par le biais d'une communication puissante et cohérente, gagnerait à s'appuyer sur une offre premium, combinant les richesses culturelles, naturelles et de loisirs. La construction d'infrastructures multifonctionnelles, stades modernes, centres de congrès et hébergements haut de gamme, doit être pensée pour assurer une utilisation pérenne après les événements. Pour garantir un développement territorial harmonieux, il est impératif de

ne pas concentrer les investissements uniquement dans les grandes métropoles, mais d'inclure des régions moins développées grâce à des projets structurants qui dynamisent l'économie locale. Par ailleurs, la réussite de cette stratégie passe par un cadre favorable aux investissements privés, avec des mesures incitatives, une simplification des procédures administratives et un accès facilité aux financements. Dans ce dispositif, la formation professionnelle est un levier essentiel pour préparer les compétences nécessaires pour occuper les emplois générés dans l'hôtellerie, la gestion d'événements ou les services touristiques. Enfin, la création de fonds dédiés à l'innovation et la mise en place d'un observatoire permettant de mesurer les retombées économiques et sociales garantiront la pérennité de cette dynamique vertueuse. ●



À L'OCCASION DU 26^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE

LE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL, AINSI QUE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE LA CIMR ONT L'ÉMINENT HONNEUR DE PRÉSENTER LEURS MEILLEURS VOEUX DE LONGUE VIE ET DE SUCCÈS À SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI, IMPLORANT LE TOUT-PUISSANT POUR QUE CETTE GLORIEUSE FÊTE SOIT PORTEUSE DE GRANDEUR, DE PROSPÉRITÉ ET DE PROGRÈS. PUISSE DIEU ACCORDER LONGUE VIE À SA MAJESTÉ LE ROI ET LE COMBLER EN LES PERSONNES DE SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HÉRITIER MOULAY EL HASSAN, SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LALLA KHADIJA, SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID ET TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE.

PLATEFORMES DE SECOURS

Le Roi Mohammed VI prépare le pays aux situations d'urgence

Réagir en moins de six heures à toute catastrophe, dans n'importe quelle région du Royaume : c'est l'ambition du vaste programme national lancé sur instructions royales, avec un premier site en chantier près de Rabat. Derrière les chiffres, un changement profond de paradigme face aux différents aléas.



SM le Roi Mohammed VI lors de l'inauguration du site pilote dans la région de Rabat.

LAÏLA LAMRANI

Le séisme d'Al Haouz, survenu le 8 septembre 2023, a fait prendre conscience aux pouvoirs publics de la fragilité de bien des territoires., notamment du Maroc profond. D'où la décision d'enclencher une transformation profonde du dispositif national de réponse aux catastrophes. La tragédie, qui a mis à rude épreuve la capacité d'intervention dans des zones montagneuses et enclavées, a accéléré l'émergence d'un nouveau paradigme, poussant les autorités à s'engager dans la mise en place d'un maillage national de plateformes régionales de réserves de première nécessité, pensées pour apporter une assistance complète dans les toutes premières heures suivant un sinistre. Douze plateformes seront installées à travers le territoire national, chacune conçue comme un centre logistique d'intervention immédiate.

Leur mission : garantir le déploiement rapide de moyens humains et matériels pour répondre aux besoins urgents des populations sinistrées — hébergement, alimentation, soins, accès à l'eau potable et à l'électricité. Ce projet d'envergure, qui mobilise une enveloppe globale de 7 milliards de dirhams, repose sur une cartographie fine des risques propres à chaque région, croisée avec la densité démographique. Le coup d'envoi officiel a été donné le 7 mai dernier par SM le Roi Mohammed VI, avec le lancement du chantier de la première plateforme dans la commune d'Ameur, relevant de la région Rabat-Salé-Kénitra. Ce site pilote, construit sur un terrain de 20 hectares, donne la pleine mesure de l'ambition du Maroc dans ce domaine : quatre entrepôts de 5.000 m² chacun, deux abris pour matériel hors gabarit, un hélicoptère, des zones de stationnement, et une capacité logistique permettant de porter assistance à plus de 100.000 personnes simultanément. Une fois opérationnelle, cette plateforme disposera de stocks pré-positionnés, capables de couvrir plusieurs semaines d'intervention sans ravitaillement extérieur. Les équipements prévus sont aussi variés que stratégiques : 200.000 tentes polyvalentes, lits de camp, cuisines mobiles, boulangeries

de campagne, générateurs remorquables, systèmes de potabilisation de l'eau, modules médicaux d'urgence, médicaments thermosensibles, postes médicaux avancés et hôpitaux de campagne. L'ensemble sera géré par des équipes formées en logistique humanitaire, selon des protocoles de traçabilité rigoureux et des normes de conservation strictes, en particulier pour les produits médicaux.

Mais au-delà de la capacité d'intervention, ce programme se veut aussi un levier de souveraineté. Le Royaume ambitionne de développer un écosystème industriel national capable de concevoir, produire et entretenir les équipements déployés dans ces plateformes. De la fabrication de tentes techniques à l'assemblage de structures médicales mobiles, en passant par la production de kits alimentaires, ce chantier ouvre la voie à une filière industrielle tournée vers la sécurité civile. Actuellement, le projet entre dans sa phase d'équipement. Le ministère de l'Intérieur a lancé une première vague d'appels d'offres d'un montant de plus de 108 millions de dirhams. Parmi les lots concernés figurent des groupes électrogènes mobiles de 3 kW, des barges de secours en aluminium, des ballons éclairants, des brancards, des bouées et gilets de sauvetage, des kits de couchage, ainsi que des tentes médicalisées dotées de citernes et de blocs électriques. L'ouverture des plis est programmée pour août et septembre prochains, signe d'une volonté de tenir un calendrier resserré. Dans sa conception comme dans sa mise en œuvre, ce réseau de plateformes constitue une rupture avec les pratiques du passé. Il ne s'agit plus de réagir tant bien que mal une fois la catastrophe survenue, mais de disposer d'une capacité de projection rapide, structurée, territorialisée. Chaque plateforme agit

comme un centre d'impulsion autonome, en synergie avec les forces de secours et les autorités locales. À terme, ces installations devraient permettre de répondre à une catastrophe de l'ampleur du séisme d'Al Haouz, avec une capacité trois fois supérieure à ce qui a été mobilisé en 2023. Au-delà du volume, c'est l'architecture même de la réponse qui se transforme, portée par une vision royale résolument tournée vers l'anticipation, l'efficacité logistique, et la résilience des territoires. En dotant chaque région d'un bras opérationnel prêt à intervenir en quelques heures, le Maroc donne corps à une stratégie de sécurité civile ambitieuse, capable d'absorber les chocs et de protéger les populations. Ce programme marque l'entrée dans une nouvelle ère de gouvernance du risque, où l'excellence logistique se transforme en pilier de la souveraineté nationale. ●

comme un centre d'impulsion autonome, en synergie avec les forces de secours et les autorités locales.

À terme, ces installations devraient permettre de répondre à une catastrophe de l'ampleur du séisme d'Al Haouz, avec une capacité trois fois supérieure à ce qui a été mobilisé en 2023. Au-delà du volume, c'est l'architecture même de la réponse qui se transforme, portée par une vision royale résolument tournée vers l'anticipation, l'efficacité logistique, et la résilience des territoires. En dotant chaque région d'un bras opérationnel prêt à intervenir en quelques heures, le Maroc donne corps à une stratégie de sécurité civile ambitieuse, capable d'absorber les chocs et de protéger les populations. Ce programme marque l'entrée dans une nouvelle ère de gouvernance du risque, où l'excellence logistique se transforme en pilier de la souveraineté nationale. ●



تهنئة بمناسبة عيد العرش المجيد

بمناسبة الذكرى السادسة والعشرين لترجع صاحب الجلالة الملك محمد السادس نصره الله وأيده على عرش أسلافه الميامين، يتشرف رئيس مجلس جهة الدار البيضاء-سطات، السيد عبد اللطيف معزوز، أصالة عن نفسه ونيابة عن كافة أعضاء المجلس وساكنة الجهة، بأن يرفع إلى المقام العالي بالله أصدق عبارات التهاني وأخلص مشاعر الوفاء والولاء، مجدداً التعبير عن التعلق الراسخ بأهداب العرش العلوي المجيد.

وإذ نفتخر بما تحقق في ظل القيادة الحكيمة لجلالة الملك من إصلاحات رائدة ومشاريع تنموية بنانة، فإننا نغتتم هذه المناسبة الغالية لنؤكد تشبثنا بورش الجهوية المتقدمة الذي يرعاه جلالته، وسعينا الدائم إلى مواكبة رؤية جلالته السامية لتحقيق تنمية شاملة ومستدامة في ربوع الجهة وسائر أرجاء الوطن.

نسأل العلي القدير أن يحفظ جلالته الملك ويديم عليه نعمة الصحة والعافية، وأن يقر عينه بولي عهده صاحب السمو الملكي الأمير الجليل مولاي الحسن، ويشد أزره بشقيقه صاحب السمو الملكي الأمير مولاي رشيد، ويحفظ الأميرة الجليلة للا خديجة وسائر أفراد الأسرة الملكية الشريفة.

خديم الأعتاب الشريفة

عبد اللطيف معزوز

رئيس مجلس جهة الدار البيضاء - سطات

جهة
الدار البيضاء
سطات



ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⵏⵓⵔ ⵏ ⵙⵓⵔ ⵏ ⵏⵓⵔ ⵏ ⵏⵓⵔ

MONDE RURAL

UNE PRIORITÉ ROYALE

Dans nombre de ses discours, SM le Roi Mohammed VI a plaidé pour l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, la promotion de l'économie solidaire et la réduction des disparitions entre le Maroc des villes et le Maroc des campagnes.



L'eau au cœur du développement durable.

LAÏLA LAMRANI

Le développement du monde rural est au cœur des priorités royales. Cette stratégie, impulsée par le Roi Mohammed VI, se traduit par une série de programmes structurants dans les domaines des infrastructures de proximité, de la santé rurale, de la digitalisation et du soutien agricole. Le but est clair : réduire les disparités territoriales, valoriser le potentiel agricole et humain des campagnes, et faire du rural un moteur du développement inclusif. Surtout que les territoires ruraux sont des espaces qui possèdent de nombreux atouts, ressources et potentialités qu'il faut valoriser au bénéfice des habitants.

Désenclaver les territoires Depuis 2017, dans le cadre du Programme de réduction des disparités territoriales et sociales, les infrastructures routières ont connu une dynamique soutenue dans les zones rurales. D'après les données officielles, plus de 12.454 km de routes rurales ont été construites, permettant d'améliorer l'accès aux marchés, aux établissements scolaires et aux centres de santé. À ce réseau s'ajoutent 3.032 km actuellement en cours de réalisation. L'objectif est d'atteindre un taux d'accessibilité rurale de 90 %, contre 79 % il y a quelques années. Ces routes sont essentielles à la fois pour le désenclavement

des douars reculés et pour l'écoulement des productions agricoles vers les circuits de commercialisation. Elles s'inscrivent dans une logique d'équité territoriale mais aussi d'efficacité économique, en réduisant les coûts de transport et en raccourcissant les délais d'acheminement.

Santé de proximité

Au cours de la dernière décennie, l'accès aux soins en milieu rural s'est nettement amélioré, porté par une volonté politique affirmée et des investissements croissants dans l'infrastructure sanitaire de proximité. Depuis 2015, plus de 1.200 centres de santé ont été construits ou entièrement réhabilités à l'échelle nationale, dont une majorité dans les provinces à dominante rurale. Rien qu'entre 2020 et 2025, 534 établissements ont été mis à niveau dans le cadre des réformes engagées pour un système de santé plus équitable et plus territorialement équilibré. Cette dynamique a été accompagnée par la mobilisation de près de 600 ambulances et unités mobiles, afin de desservir les zones enclavées et améliorer la prise en charge des urgences.

La généralisation de la couverture médicale, désormais universelle depuis 2023, a contribué à faire progresser le

taux de recours aux soins en milieu rural, avec une nette amélioration du suivi des femmes enceintes, de la vaccination des enfants et de l'accès aux médicaments essentiels. La télémédecine, expérimentée dès 2018, couvre aujourd'hui plus de 150 communes rurales, offrant un appui précieux aux soignants locaux. Parallèlement, la densité des professionnels de santé a commencé à progresser, même si des disparités territoriales subsistent : la moyenne nationale avoisine désormais 9,4 médecins pour 10.000 habitants, contre à peine 6,5 il y a dix ans.

Ces efforts soutenus ont permis de faire reculer la mortalité maternelle et infantile dans les campagnes, et de renforcer la confiance des populations dans le système public de santé. Le chantier reste ouvert, des améliorations restent à introduire mais les résultats obtenus témoignent d'un changement de cap réel dans la politique de santé rurale.

Agriculture connectée

L'initiative Génération Green 2020-2030, lancée sous l'impulsion royale, consacre une place particulière à la digitalisation du monde rural. L'un des objectifs phares du programme est de connecter 2 millions d'agriculteurs à des services numériques via leurs téléphones mobiles ou centres de services de proximité.

Ces e-services incluent l'accès aux prévisions météorologiques agricoles, les conseils phytosanitaires, les prix des intrants, ou encore des plateformes de formation à distance. L'extension de la couverture réseau en zones rurales, combinée au déploiement d'applications agricoles, est en train de transformer la relation des agriculteurs à l'information, à la formation et au marché.

Soutien aux agriculteurs

La sécheresse persistante et la hausse du coût des intrants ont conduit le gouvernement, sur instructions royales, à mettre en œuvre plusieurs plans d'aide d'urgence. Le plus récent, doté de 10 milliards de dirhams, a permis de subventionner l'alimentation animale, les semences, les engrais, ainsi que les opérations de sauvegarde du cheptel et de reconversion vers des cultures moins consommatrices d'eau.

Malgré un contexte climatique difficile, la production céréalière nationale est passée de 34 à 55 millions de quintaux en une campagne, soit une hausse de 62 %, preuve de l'efficacité de l'accompagnement mis en place.

Parallèlement à ces mesures de soutien, les politiques publiques s'inscrivent dans une vision de long terme. La généralisation de la protection sociale aux petits agriculteurs est en cours, avec déjà 1,4 million de bénéficiaires à ce jour, et un objectif de 3,3 millions d'ici 2030. En outre, 180 000 jeunes ruraux sont ciblés pour intégrer l'agriculture par le biais de l'entrepreneuriat ou des métiers de services agricoles. Cela inclut des formations, un appui à l'installation, et des aides au regroupement coopératif.

L'eau au cœur des enjeux

Le Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation (2020-2027), d'un montant de 115,4 milliards de dirhams, comporte une forte composante rurale. Plus de 22.900 branchements ont été réalisés pour amener l'eau potable dans des zones enclavées.

Les efforts portent également sur l'irrigation localisée, la reconversion vers des systèmes économes en eau, et la sécurisation de l'accès à la ressource pour les exploitations familiales. L'eau est désormais considérée comme un axe central du développement rural durable. Reste à savoir si le modèle agricole national basé sur l'export de produits hydriques n'a pas besoin d'être revu à la lumière du stress hydrique et de la rareté des précipitations. ●



À L'OCCASION DU 26ÈME ANNIVERSAIRE DE
LA FÊTE DU TRÔNE

LE DIRECTOIRE ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE L'ESITH

ONT L'ÉMINENT HONNEUR DE PRÉSENTER LEURS VOEUX LES PLUS
DÉFÉRENTS À

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE

AINSI QU'À

SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HÉRITIER MOULAY EL HASSAN,

SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LALLA KHADIJA,

SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID

ET À TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE.

EXTENSION DE LA LGV, AUTOROUTES ET ENVOL DE LA RAM

Le transport en mode turbo

Du rail à grande vitesse aux ailes déployées de Royal Air Maroc, en passant par les autoroutes et voies express qui relient les confins du Sud, le Maroc consolide année après année les bases d'un réseau de transport fluide, intégré et tourné vers l'avenir.

JAMIL MANAR

Depuis plusieurs années, le Maroc œuvre à la transformation profonde de ses infrastructures de transport. L'objectif est clair : bâtir un réseau performant, connecté et fiable, capable de répondre aux besoins croissants de mobilité, d'accompagner le développement économique des régions et de renforcer l'attractivité du pays à l'échelle internationale. Ce programme national d'envergure prend aujourd'hui une nouvelle dimension. La mise en chantier de la ligne à grande vitesse entre Kénitra et Marrakech, le déploiement progressif de réseaux de trains express régionaux autour des grands pôles urbains, les investissements massifs dans le réseau autoroutier ainsi que la montée en gamme de la flotte de Royal Air Maroc traduisent une même volonté : inscrire le transport au cœur du développement du Royaume. Ce maillage territorial dense est le fruit de plans longuement préparés, structurés autour de priorités stratégiques, d'opérateurs mobilisés et d'un effort soutenu de coordination institutionnelle.

LGV, RER, trains intercités : le rail prend de la vitesse

L'extension du réseau à grande vitesse entre Kénitra et Marrakech s'impose comme l'un des projets les plus structurants en matière de transport. D'une longueur de 430 kilomètres, cette nouvelle LGV permettra de relier Tanger à Marrakech en moins de trois heures, avec des arrêts à Rabat, Casablanca Sud, l'aéroport Mohammed V et une gare prévue à Marrakech Palmeraie. Conçue pour une vitesse de croisière de 320 km/h, elle marque une avancée technologique et logistique d'envergure. Mais le chantier ferroviaire ne se limite pas à la grande vitesse. L'ONCF déploie en parallèle un programme ambitieux de modernisation du réseau conventionnel, avec à la clé l'acquisition de 150 trains : 40 trains intercités et 110 automotrices destinées aux futurs réseaux RER. Ces derniers verront le jour autour des trois grandes métropoles que sont Casablanca, Rabat



SM le Roi Mohammed VI lançant les travaux de la LGV Kenitra-Marrakech le 24 avril 2025 à Rabat.

et Marrakech, avec des dessertes cadencées toutes les 10 à 15 minutes. À Rabat, une ligne express reliera la capitale à Kénitra en traversant plusieurs pôles urbains. À Casablanca, le futur réseau RER desservira notamment Mohammedia, Nouaceur, l'aéroport et Benslimane.

Ce réseau, composé de quelque 250 kilomètres de lignes régionales et de plus de 35 nouvelles gares, contribuera à fluidifier les déplacements du quotidien, à désengorger les axes routiers et à offrir une alternative durable à l'usage de la voiture individuelle.

Autoroutes et voies express: un réseau plus ramifié et mieux connecté

En parallèle du rail, le réseau routier connaît lui aussi une expansion soutenue. Le Maroc compte aujourd'hui environ 1.800 kilomètres d'autoroutes et plus de 1.600 kilomètres de voies express. Un programme national prévoit d'étendre le réseau autoroutier à 3.000 kilomètres à l'horizon 2030, tout en poursuivant l'effort de sécurisation et de modernisation des voies express.

Plusieurs projets majeurs sont en cours ou à l'étude, tels que la liaison Tanger-Fès via Tétouan, le contournement Est de Marrakech, les axes reliant Béni Mellal à Meknès, ou encore le tronçon stratégique entre Guercif et Nador.

Dans les régions côtières et intérieures, des contournements urbains sont également programmés pour désenclaver les villes et alléger le trafic de transit.

De même, la voie express reliant Tiznit à Dakhla est un projet-phare d'envergure qui illustre cette dynamique. D'une longueur de plus de 1.000 kilomètres, elle traverse les provinces du Sud en reliant Tiznit à Laâyoune, puis Dakhla. Les travaux ont atteint leur phase finale début 2025, avec l'ouverture complète à la circulation prévue dans la foulée. Cette infrastructure améliore considérablement la sécurité, réduit les temps de parcours, et permet une meilleure intégration économique des régions méridionales dans la

dynamique nationale. Elle incarne aussi une volonté affirmée d'aménagement équitable du territoire.

Transport aérien : Royal Air Maroc prend de l'altitude

Le transport aérien suit la même logique de transformation. Royal Air Maroc a engagé un développement ambitieux de sa flotte, avec pour objectif d'atteindre 200 appareils d'ici 2037. Le plan en cours prévoit l'acquisition d'avions moyen et long-courriers auprès des principaux constructeurs. Des négociations sont en cours avec Boeing pour de nouveaux Dreamliners et monocouloirs, mais aussi avec Airbus et Embraer pour renforcer l'offre régionale. La compagnie nationale a également élargi le cercle de ses destinations.

Pour la saison estivale, elle propose 6,6 millions de sièges sur un réseau couvrant 95 villes à travers l'Afrique, l'Europe, l'Amérique et l'Asie. De nouvelles liaisons ont été ouvertes vers Toronto, Pékin, São Paulo ou encore Catane, pendant que le réseau africain continue de se densifier.

Le hub de Casablanca joue un rôle central dans cette stratégie d'expansion. En synergie avec les projets ferroviaires (LGV, RER) et les extensions prévues de l'aéroport Mohammed V, il est pensé comme une plate-forme intermodale, capable d'assurer une fluidité maximale pour les correspondances. Cette articulation renforcée entre ciel, rail et route s'inscrit pleinement dans les préparatifs de la Coupe du Monde 2030, où la mobilité constitue un enjeu crucial. ●



الفدرالية المغربية لصناعة الأدوية والابتكار الصيدلي
FÉDÉRATION MAROCAINE DE L'INDUSTRIE ET DE L'INNOVATION PHARMACEUTIQUES
MOROCCAN FEDERATION OF PHARMACEUTICAL INDUSTRY AND INNOVATION

A L'OCCASION DU 26^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION AU TRONE DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI

Les Membres de la Fédération Marocaine de l'Industrie et de l'Innovation
Pharmaceutiques - FMIIP

ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
que Dieu le Glorifie



Leurs meilleurs vœux déferents de bonheur, de santé et de longue vie, et le combler
en les personnes de **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, de
Son Altesse Royale la Princesse Lalla Khadija, de Son Altesse Royale le Prince
Moulay Rachid et de tous les membres de la Famille Royale.**

Ils saisissent cette occasion pour renouveler au Souverain, leur indéfectible
attachement et leur mobilisation permanente sous Ses Hautes Directives pour
participer au développement du Royaume.

ACTION HUMANITAIRE DU MAROC **Pilier de la diplomatie royale**

L'action humanitaire ne peut être comprise sans le lien fondamental qu'elle entretient avec le droit international humanitaire et la gestion de crise.

DR. MOHAMED-BADINE EL YATTIOUI *

Les Etats cherchent à la mettre en œuvre par la mobilisation et la coordination de l'action de nombreux acteurs. Elle est donc importante pour analyser et expliquer l'ingénierie diplomatique complexe de l'aide humanitaire. Au Maroc, la stratégie est définie par SM le Roi, Chef de l'Etat, Amir Al Moumine et Chef suprême et Chef d'Etat-Major général des Forces armées royales. L'action humanitaire est un pilier fondamental et structurant de la politique extérieure du Royaume, qui lui permet de participer à l'atténuation des crises humanitaires. Une institution comme les FAR joue un rôle central dans la mise en œuvre de cette action humanitaire, comme nous allons le voir.

L'action humanitaire est encadrée par le droit international humanitaire. Les conventions de Genève du 12 août 1949 qui s'intéressent aux blessés et malades, mais également aux naufragés, aux prisonniers de guerre et à la population civile. Le droit international humanitaire est un ensemble de règles qui, pour des raisons humanitaires, cherchent à limiter les effets des conflits armés. Il protège les personnes qui ne participent pas ou plus aux combats et restreint les moyens et méthodes de guerre. Le droit international humanitaire consacre donc 4 principes fondateurs : le principe d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance. Ils sont adoptés par les Nations Unies en vertu des résolutions 46/182 (1991) et 58/114 (2004) de l'Assemblée générale.

Le Royaume déploie une action humanitaire, à la fois bilatérale et multilatérale, qui doit être comprise dans l'ancrage historique de sa politique étrangère dans un fort engagement avec le reste du monde en tant qu'acteur diplomatique ambitieux sur la scène internationale. Il s'agit là d'un pilier fondamental de sa politique étrangère. L'action humanitaire est donc un instrument qui permet d'atteindre les personnes les plus vulnérables lors des crises internationales. Les exemples sont nombreux.

En 1996, les FAR ont servi en Bosnie-Herzégovine au sein des forces onusiennes de maintien de la paix. Ils ont également participé à une importante mission humanitaire onusienne au Kosovo, la KFOR, en 1999. En 2004, toujours dans le cadre des Nations



Le soutien royal aux Palestiniens et aux habitants de Gaza ne s'est jamais démenti.

Unies (MINUSTAH), le Maroc a envoyé 160 soldats en Haïti. Le leadership du Souverain, président du Comité Al-Qods, permet donc au Maroc d'être le premier pays à avoir acheminé une aide humanitaire directe par voie terrestre au profit des populations de Gaza et d'Al-Qods, l'an dernier. L'aide humanitaire fournie par le Maroc en 2024 à la population palestinienne s'inscrit dans le prolongement de celles de 2018 et de 2023.

Le Maroc a fait le choix de participer de manière constante aux opérations de maintien de la paix des Nations unies depuis plus de soixante ans. Il figure parmi les plus anciens pays contributeurs en troupes. Il convient de mettre en évidence le déploiement, souvent associé aux opérations de maintien de la paix (OMP), de plus de 74.000 soldats marocains au sein de 14 pays. Plus de 17 établissements médico-chirurgicaux de campagne ont fourni environ 2,65 millions de services médicaux.

En mai 2025, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales FAR, a adressé un Ordre du jour aux Officiers, Officiers du rang et Militaires du rang, à l'occasion du 69e anniversaire de la création des FAR. Il a insisté sur l'importance de ces missions et l'engagement structurel du Royaume. Cela prouve le caractère fondamental de l'action humanitaire dans le cadre des opérations de maintien de la paix :

« Concomitamment à leurs missions de défense, militaires et humanitaires, les Forces Armées Royales ont poursuivi leur engagement agissant, avec le même

enthousiasme et la même détermination, dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, à travers le travail sérieux mené par Nos contingents militaires déployés en République démocratique du Congo et en République Centrafricaine. Cet engagement se trouve conforté grâce au déploiement de cadres techniques et médicaux expérimentés au sein des missions de maintien de la paix de l'Organisation onusienne, contribuant ainsi au rayonnement international du Royaume en tant que partenaire distingué et fiable en matière de soutien et de maintien de la sécurité et de la paix internationales ».

L'action humanitaire marocaine se déploie sur tous les fronts et permet donc de réaffirmer sa position sur la scène internationale comme défenseur des principes du droit international humanitaire.

En Afrique, cette action met en évidence le leadership du Maroc. L'adhésion quasi-unanime des pays membres au retour du Maroc à l'Union africaine, en 2017, est une reconnaissance claire de cette action constructive pour le continent lors des multiples opérations de maintien de la paix. Pour le Royaume du Maroc, l'action humanitaire, la politique étrangère et les intérêts stratégiques se confondent de plus en plus pour ne former qu'une seule doctrine, celle de la paix et de la solidarité dans la défense des intérêts supérieures de la nation. ●

* Dr. Mohamed-Badine El Yattoui, Professeur d'Études Stratégiques National Defence College Abu Dhabi, Émirats Arabes Unis

À l'occasion du 26ème anniversaire de l'intronisation de

Sa Majesté le Roi Mohammed VI

le Directeur Général et l'ensemble des collaborateurs de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) ont l'insigne honneur de présenter à

**Sa Majesté le Roi Mohammed VI
que Dieu L'Assiste**



leurs vœux les plus déferents, Puisse Dieu accorder longue vie à Sa Majesté et Le combler en les personnes de Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Khadija, de Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, ainsi qu'en tous les membres de la Famille Royale.

Ils renouvellent à Sa Majesté l'expression de leur fidélité et de leur attachement indéfectible au Trône Alaouite et affirment leur engagement à accompagner, sous les Hautes Directives de leur Souverain, le processus de développement économique, social et environnemental que connaît le Royaume.

COMPLEXES PORTUAIRES **Moteurs de l'Intégration du Royaume dans le Commerce Mondial**

Sous le règne de Mohammed VI, le Maroc a accordé une grande importance au développement de son infrastructure portuaire, avec l'émergence de nouveaux hubs portuaires qui ont renforcé sa position stratégique au carrefour du commerce mondial. De Tanger Med à Nador West Med en passant par l'ambitieux projet Dakhla Atlantic, ces ports de classe mondiale contribuent non seulement à la fluidification des échanges internationaux mais aussi à la connectivité régionale, propulsant le Maroc à l'avant-garde de la logistique portuaire dans sa région.



DR. AHMED IRAQI *

Le Maroc, carrefour historique entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, tend de plus en plus à consolider sa place centrale dans les échanges mondiaux, notamment dans le courant de circulation maritime est-ouest des marchandises conteneurisées.

Cette position stratégique à la confluence des principaux pôles économiques de la planète -Amérique du Nord, Europe et Asie orientale- est renforcée par le développement de nouveaux ports qui jouent désormais un rôle déterminant dans le paysage géopolitique et géoéconomique de la région méditerranéenne.

En effet, depuis l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Trône, le Royaume a mis en œuvre une stratégie d'émergence industrielle volontariste, centrée sur la modernisation des infrastructures ainsi que la diversification des branches industrielles. Dans cette optique, et dans le cadre de la vision portuaire du royaume à l'horizon 2030, de nouveaux pôles portuaires ont émergé, en l'occurrence le pôle de l'Oriental, tourné vers l'Europe et la Méditerranée,

notamment le Maghreb, le pôle du Nord-Ouest avec Tanger, le pôle de Kenitra-Casablanca qui englobe les ports de Mohammedia et Casablanca, le pôle Abdou Doukkala avec Jorf et Safi, le pôle du Souss-Tensift avec Agadir, et enfin, le pôle des ports du Sud regroupant Tan Tan, Laâyoune, et Dakhla. Ces investissements ont donné naissance à des complexes portuaires de dernière génération, tels que Tanger Med et les futurs Dakhla Atlantique et Nador West Med, qui ont non seulement stimulé le développement économique du royaume, mais aussi renforcé sa position géopolitique en tant que hub international incontournable pour le commerce maritime. La mise en œuvre de cette stratégie portuaire a conduit à la création de ports de haute performance, qui renforcent la compétitivité écono-

mique nationale, dynamisent le développement régional et positionnent le Maroc comme un hub logistique majeur en Méditerranée.

Résilience

Cette approche vise à exploiter les avantages comparatifs du pays dans le bassin méditerranéen, à promouvoir un développement régional équilibré et à soutenir la croissance sociale et humaine. Plusieurs facteurs sous-tendent cette dynamique. D'une part, les politiques nationales et sectorielles visant à stimuler le développement économique et social local ont nécessité d'exploiter la proximité de l'Europe pour encourager le near-shoring. D'autre part, l'ouverture du pays à l'international a exigé des investissements significatifs et la planification de nouveaux espaces portuaires pour assurer cette connectivité.

Aujourd'hui, avec ses 43 ports, dont 14 ouverts au commerce international, le Maroc se classe parmi les 20 premiers pays en termes de connectivité maritime. Le port de Tanger Med, par exemple, est connecté à 186 ports sur les cinq continents, tandis que le port de Casablanca est relié à plus de 55 ports internationaux. Cette infrastructure maritime robuste a permis aux ports marocains de faire preuve de résilience pendant la crise COVID-19, enregistrant une augmentation du trafic global de 172 millions de tonnes en 2020 à plus de 192 millions de tonnes en 2021. Ces résultats mettent en évidence l'importance stratégique de ces ports, désormais essentiels au développement économique local et au dynamisme du commerce extérieur. Mis en service en 2007, Tanger Med continue de se développer pour intégrer les 20 premières plateformes portuaires mondiales. Aujourd'hui, c'est le premier port d'Afrique et le principal point de transbordement en Méditerranée avec une capacité de traitement de conteneurs qui place le Maroc parmi les leaders mondiaux en logistique portuaire. Il comprend trois ports distincts : Tanger Med 1, le port passagers et rouliers, et Tanger Med 2. Il dispose de quatre terminaux conteneurs avec une

capacité nominale de 9 millions de conteneurs EVP, ayant traité 8,6 millions de conteneurs en 2023. Le terminal de véhicules neufs a une capacité annuelle de 1.000.000 véhicules, et le terminal ferroviaire, avec ses 10 hectares, offre un réseau de connexions aux principales villes du royaume pour le transport de véhicules, d'hydrocarbures et de conteneurs. Le terminal hydrocarbures, avec une capacité de 15 millions de tonnes, et le terminal de marchandises diverses, avec une capacité de 800 000 tonnes, montrent l'étendue des activités du port. En 2023, 9,8 millions de tonnes d'hydrocarbures et 581 042 tonnes de marchandises diverses ont été traitées. Le port passagers et rouliers a une capacité de 700.000 camions TIR et 7.000.000 passagers par an, assurant des liaisons avec l'Espagne, la France et l'Italie. En 2023, il a traité 477.993 camions TIR et 2,7 millions de passagers.

Transbordement

Parmi les chantiers portuaires en cours, le nouveau port de Nador West Med dans la région de l'Oriental et le port de Dakhla Atlantique dans la région Dakhla-Oued Eddahab sont particulièrement stratégiques. Le nouveau port de Dakhla, situé à 40 km au nord de Dakhla, représente un projet ambitieux avec une capacité à terme de 35 millions de tonnes, dont 1 million de conteneurs EVP. Ce port sera une porte d'entrée pour les échanges avec l'Afrique de l'Ouest, valorisant les ressources halieutiques locales et créant des infrastructures compétitives pour la filière pêche. Le projet s'inscrit également dans l'Initiative Atlantique lancée par le Roi Mohammed VI, visant à favoriser l'accès des États du Sahel africain à l'Océan Atlantique et à créer un espace de paix, de sécurité et de prospérité partagée. Nador West Med, dont la construction a été annoncée en 2012, est une autre pierre angulaire de la stratégie portuaire marocaine. Situé dans la baie de Bétoya, à proximité du détroit de Gibraltar, ce port est conçu pour assurer l'approvisionnement énergétique du royaume, renforcer

l'industrie pétrochimique et développer les capacités de transbordement de conteneurs. Ce complexe comprend un nouveau port en eau profonde et une plateforme industrielle intégrée visant à attirer des investisseurs de renom et abriter les métiers mondiaux du Maroc. Les objectifs du projet incluent l'accélération du développement économique et social de la région de l'Oriental, la consolidation de la vocation maritime du Maroc dans la Méditerranée occidentale et l'assurance de l'approvisionnement énergétique du pays. Ce port pourra traiter 3 millions de conteneurs EVP, 25 millions de tonnes d'hydrocarbures, 7 millions de tonnes de charbon et 3 millions de tonnes de marchandises diverses. Parallèlement, des zones industrielles, logistiques et de services seront développées sur la zone franche adjacente, créant un écosystème favorable à l'investissement et à la création d'emplois. Sa réalisation s'inscrit dans une politique globale de développement régional, visant à réduire les disparités et à améliorer la compétitivité et l'attractivité de la région de l'Oriental. En conclusion, grâce à leur capacité à optimiser les chaînes d'approvisionnement et à renforcer la connectivité internationale, les infrastructures portuaires marocaines telles que Tanger Med jouent un rôle crucial dans le développement économique et le positionnement géopolitique du pays. L'investissement continu dans ces infrastructures et l'amélioration des services logistiques associés permettront au royaume de réduire davantage les coûts de transport, d'améliorer l'efficacité des échanges commerciaux et d'attirer des investissements étrangers significatifs. En outre, ces ports confirmeront le statut du pays en tant que centre névralgique pour le commerce mondial et africain. Le port de Dakhla Atlantique, en particulier, sera le trait d'union dans l'institutionnalisation d'un partenariat Africain Atlantique, conformément à la vision du Roi Mohammed VI. Cette initiative vise à promouvoir davantage la coopération dans la zone afro-atlantique, favorisant une prospérité partagée. L'espace maritime de l'Afrique Atlantique, qui s'étend

sur plus de 12 000 km et couvre 23 pays, est l'une des routes maritimes les plus fréquentées au monde, lui conférant une importance stratégique indéniable. Cette zone, riche en opportunités et en ressources, possède ainsi un potentiel considérable. Cependant, malgré ces atouts considérables, la région souffre d'un niveau de coopération intra-africain inférieur aux attentes, ce qui freine l'exploitation optimale de son potentiel.

Une gestion judicieuse et efficace de ces ressources pourrait non seulement stimuler le développement des 23 pays concernés, mais également favoriser la croissance économique de l'ensemble du continent africain.

C'est dans ce contexte que l'initiative Atlantique revêt une importance particulière en établissant un espace stable et prospère, car elle facilite l'accès des États du Sahel à l'Océan Atlantique, et promeut l'intégration et l'inclusion économiques sur le continent, renforçant ainsi les liens commerciaux et favorisant une meilleure coopération régionale. Enfin, l'enjeu aujourd'hui se pose à deux niveaux majeurs : garantir la sécurité dans cette région et renforcer la coopération entre les pays du Sahel, particulièrement dans un contexte où les menaces sont nombreuses et grandissantes, telles que la piraterie maritime, le trafic de drogues, la pêche illégale, le trafic d'armes, les réseaux de migration illégale, et les menaces de l'extrémisme violent. L'initiative royale permettra de désenclaver ces pays, de les développer, et de mettre fin à l'expansion du terrorisme. La vision portuaire à l'horizon 2030 et au-delà démontre ainsi un engagement clair et concret pour maximiser le potentiel maritime du Maroc, en le positionnant comme un véritable pilier d'un développement tous azimuts, en capitalisant sur sa position stratégique et en répondant aux exigences économiques et politiques nationales et internationales. ●

**Par Dr. Ahmed Iraqi, enseignant-chercheur et membre du groupe de recherche en géopolitique et géoéconomie à ESCA École de Management à Casablanca*

COUPE DU MONDE

UN GRAND RÊVE MAROCAIN SE RÉALISE

« Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a le grand plaisir d'annoncer au peuple marocain que le Comité exécutif de la FIFA vient de retenir à l'unanimité le dossier Maroc-Espagne-Portugal comme candidature unique pour l'organisation de la Coupe du Monde 2030 de football ». C'est en ces termes qu'un communiqué du cabinet royal rendu public le mercredi 4 octobre 2023 dans l'après-midi, a annoncé la belle nouvelle que tout un pays attendait depuis longtemps. Et qui a empli de joie et de fierté le peuple et son roi. C'est par un message lu au nom de SM le Roi Mohammed VI par le ministre Chakib Benmoussa le 14 mars 2023 lors de cérémonie de la CAF à Kigali, au Rwanda que le souverain a annoncé cette candidature tripartite pour l'organisation de la coupe du monde 2030. Cet événement a eu lieu en marge de la réception du prix de l'Excellence de la CAF décerné au Roi Mohammed VI et au président du Rwanda Paul Kagamé. Avec la décision du Comité exécutif de la Fédération Internationale de Football (FIFA), le Maroc réalise un vieux rêve à force de détermination et de persévérance après avoir essuyé cinq échecs. Il faut dire que le royaume a appris de ses erreurs liées notamment à la faiblesse de ses dossiers techniques pour mettre toutes les chances de son côté en investissant dans des stades de qualité aux normes. L'expérience du Maroc en matière d'organisation des événements sportifs continentaux a aussi joué en sa faveur. Bingo ! Cette fois est la bonne. Il faut reconnaître aussi que le ticket formé par le Maroc avec l'Espagne et le Portugal, deux pays européens amis et voisins qui entretiennent d'excellentes relations, est une idée géniale. Cette candidature tripartite, comme l'avait si bien souligné le souverain dans sa lettre « sera celle de la jonction entre l'Afrique et l'Europe, entre le nord et le sud de la Méditerranée, et entre les mondes africain, arabe et euro-méditerranéen ». "Yalla Vamos" est le slogan mêlant arabe, espagnol et portugais de l'édition 2030 de la Coupe du monde. ●



Le souverain avec les Lions de l'Atlas après l'exploit historique du mondial qatari.

La Fifa implante son siège africain au Maroc

La Fifa – branche Afrique inauguré samedi 26 juillet 2025 en présence notamment du président de la FIFA Gianni Infantino, du président de la Confédération Africaine de Football Patrice Motsepe et du président de la Fédération Royale Marocaine de Football Fouzi Lekjaa. Le nouveau siège de la FIFA est situé à proximité du Complexe Mohammed VI de football à Salé et du siège de la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF). Cette succursale est la première du genre sur le continent africain, ce qui témoigne de la confiance internationale dont jouit le Maroc auprès des instances footballistiques internationales. L'inauguration de la représentation africaine de la FIFA s'inscrit dans le cadre d'un accord signé le 16 décembre 2024 à Marrakech entre la FIFA, le gouvernement marocain et la FRMF. Objectif : soutenir et développer le football africain, en renforçant les infrastructures institutionnelles et en assurant un accompagnement en matière de formation.



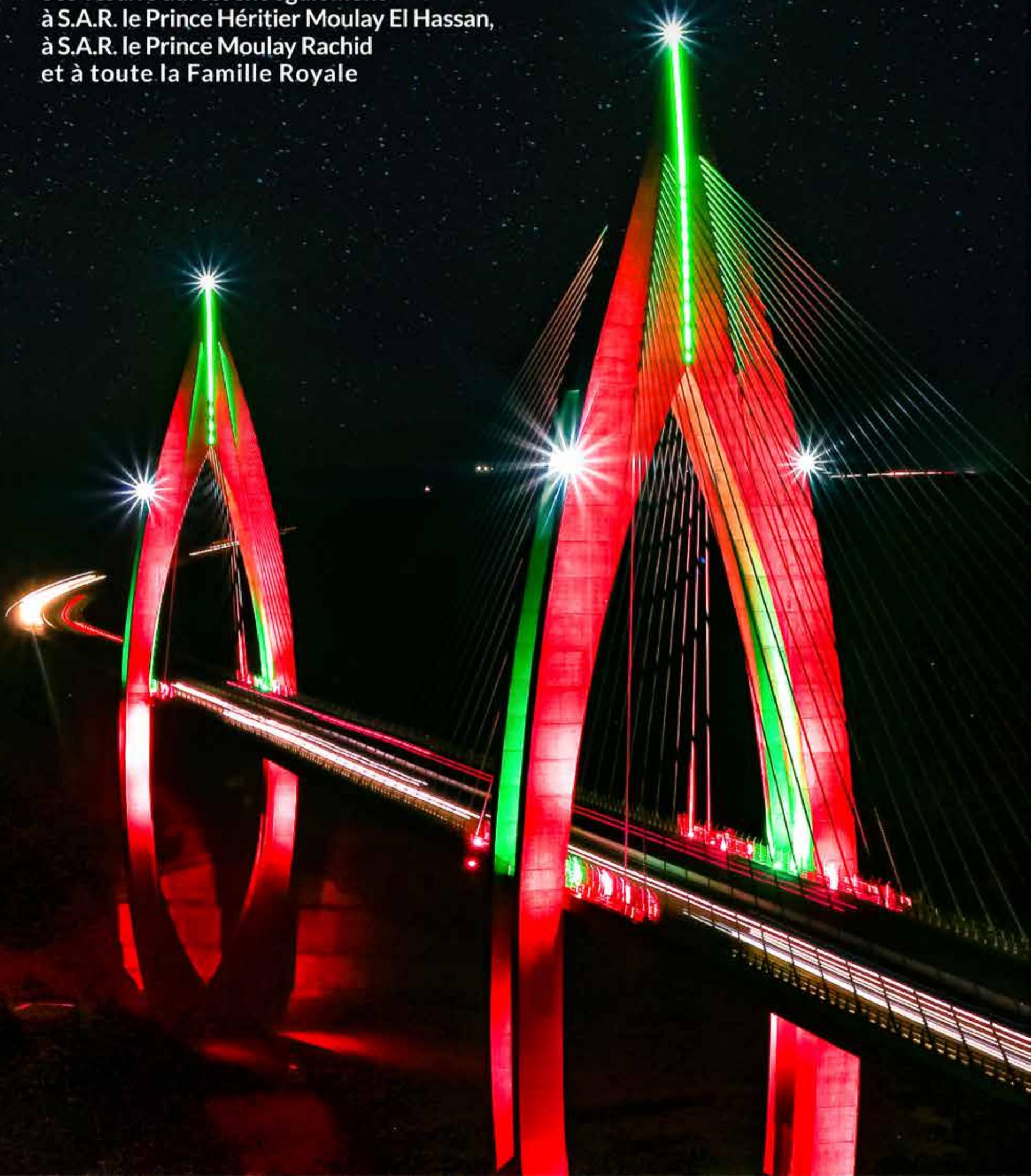
Gianni Infantino inaugurant le siège africain de la Fifa à Salé.

الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc

À l'occasion du
**26^{ème} anniversaire de l'intronisation de
Sa Majesté le Roi Mohammed VI
que Dieu L'Assiste,**

la Société Nationale des Autoroutes du Maroc
a l'insigne honneur de présenter au Souverain
ses vœux les plus déferents de bonheur
et de longue vie.

Ses vœux s'adressent également
à S.A.R. le Prince Héritier Moulay El Hassan,
à S.A.R. le Prince Moulay Rachid
et à toute la Famille Royale



LA RÉGIONALISATION **Levier de réforme** **de l'Etat marocain**

La réforme est un élément de développement, de construction, mais également de survie pour les institutions et les organisations.



Par **AZEDINE HANNOUN***

La réforme est un élément de développement, de construction, mais également de survie pour les institutions et les organisations.

La réforme incarne un processus dynamique et nécessaire pour adapter les structures et les pratiques institutionnelles aux besoins évolutifs de la société. Elle vise à améliorer la gouvernance en répondant aux défis contemporains tels que les mutations politiques et géopolitiques et la durabilité environnementale. Ce processus implique souvent des changements institutionnels, juridiques et administratifs conçus pour renforcer la transparence, la responsabilité et la participation démocratique. La réforme politique est non seulement essentielle pour promouvoir une gouvernance efficace et équitable, mais aussi pour restaurer la confiance des citoyens dans les institutions. Elle représente ainsi un pilier fondamental dans la construction et le maintien de sociétés démocratiques et prospères à travers le monde.

Émancipation historique

C'est dans ce cadre que la réforme territoriale a toujours accompagné l'évolution du Maroc contemporain depuis l'indépendance parce qu'il s'agit du cadre juridique de la structuration territoriale de l'Etat. Ainsi, dès la première constitution, le Maroc au principe de la décentralisation. La décentralisation au Maroc, comme ailleurs est porteuse de profondes significations politiques. elle fait l'objet d'un réel

exercice d'équilibre ou plusieurs impératifs devraient être conservés :

- Nécessité de conserver l'unité nationale et territoriale des Etats,
- Promouvoir les spécificités culturelles et sociologiques de certaines entités infra étatiques (corriger certains déséquilibres créés dans le cadre de la constitution des Etats)
- Eviter que des expressions de spécificités locales se transforment en des vœux de séparatisme.
- Garantir la participation des citoyens à la gestion de leurs propres affaires.
- Garantir un meilleur ciblage des politiques publiques

Le processus d'édification d'un Etat moderne a connu un élan particulier à partir des années 90. L'ère d'ouverture s'est focalisée sur la nécessité de promouvoir la démocratie locale

La loi du 2 avril 1997 a mis les fondements d'une régionalisation à caractère administratif où la région occupe une place similaire aux autres collectivités territoriales avec une forte ingérence des représentants du pouvoir central dans les affaires de la région. La connotation administrative était très forte dans l'absence de toute connotation politique.



Ce choix prudent d'une régionalisation progressive et lente est à expliquer notamment par la faiblesse voire l'absence d'une demande explicite de respect des spécificités régionales émanant des territoires concernés. Il s'agissait en fait d'une création artificielle de la part de l'Etat. Au Maroc, il n'existe pas une conscience collective à caractère régionale territoriale. Il existe certes certaines manifestations d'une conscience de spécificités sur des bases plutôt ethniques et tribales. L'expérience était ainsi modeste empruntant la méthode progressive destinée à préparer le terrain près de vingt ans plus tard à la régionalisation avancée.

Dès les premières années de son règne, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a inscrit la régionalisation à la tête des priorités de l'action de l'Etat.

Ainsi, à partir de 2009, l'Etat marocain a décidé de passer à un nouveau palier de décentralisation à travers la régionalisation avancée ou la régionalisation élargie. Il s'agit du couronnement d'un processus de maturation qui a commencé dès l'indépendance. Cette réforme a une connotation politique très prononcée dans la mesure où la régionalisation est considérée à l'origine comme un outil de concrétisation, voire d'accélération du proces-

sus de transition démocratique. Un autre élément important explique également ce grand saut à savoir la nécessité de résolution de la question du Sahara marocain. Le Maroc avait en effet mis sur la table le projet d'accorder une autonomie large à une région englobant le Sahara marocain objet de dispute.

Le modèle proposé traduit une volonté de renforcer les prérogatives régionales plus poussées à certaines régions qui disposent de certaines particularités très prononcées. Il s'agit d'un modèle de régionalisation asymétrique.

Le processus de la réforme a pris des années pour se concrétiser. Confié au début à une Commission spéciale (CCR) présidée par un Conseiller Royal) il a fait l'objet de larges concertations qui ont pris en compte les avis et les vœux d'une multitude d'acteurs concernés.

La constitution de 2011 a consacré les principes élaborés par la CCR et qui constituaient en fait un prolongement du système tel qu'il a été érigé progressivement depuis l'indépendance. La région devient de ce fait le nouveau fondement de l'organisation territoriale du Royaume; la primauté de la région sur les autres collectivités locales devient la trame de fond du système. La loi organique 111-14 adoptée en 2015 constitue en effet l'apothéose législative de ce processus.

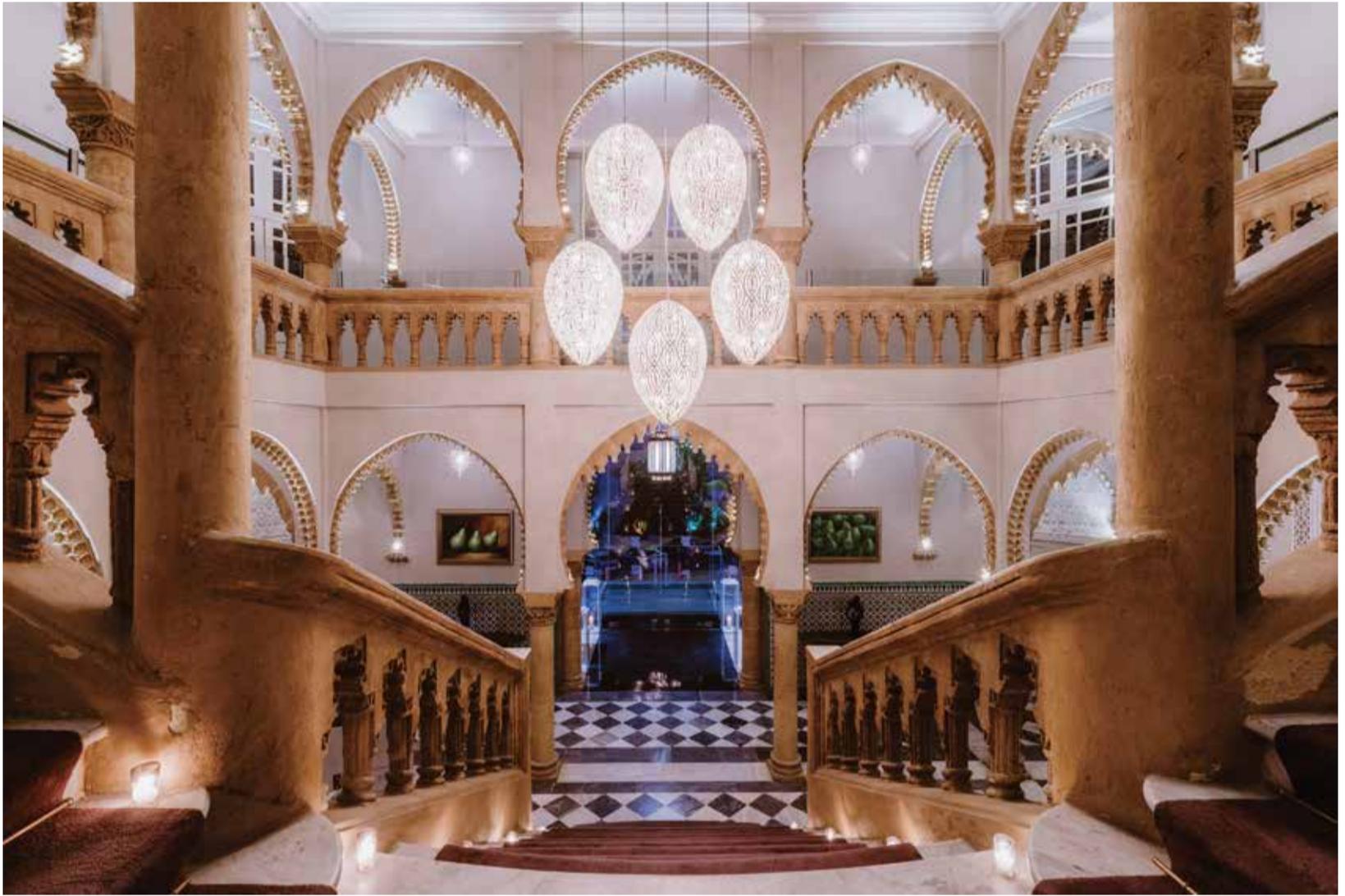
Néanmoins, ce processus n'est pas encore achevé. Certaines difficultés d'ordre politique et pratique ont poussé à un certain ralentissement du processus. La suppression du lien de tutelle est de nature à créer certains problèmes liés à l'efficacité de l'action des conseils régionaux qui demeurent privés de moyens opérationnels efficaces afin de mener leurs missions.

Mais, au-delà des considérations pratiques, le système érigé lui-même ne met pas en place une sorte de régionalisation politique. on demeure dans un cadre avancé de la régionalisation administrative. Il s'agit d'un système transitoire qui devrait préparer le terrain à une véritable régionalisation politique. ●

* *Professeur de droit public à la faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université Ibn Tofail*

TOUR HASSAN PALACE

un Siècle de Traditions

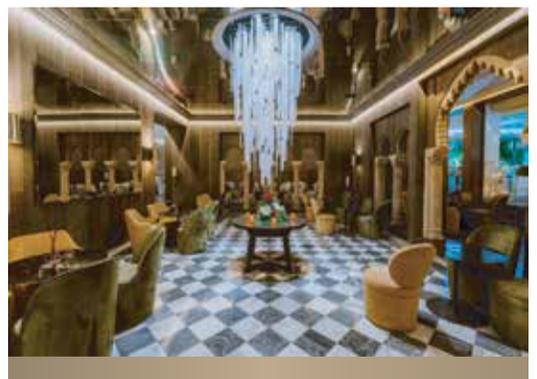
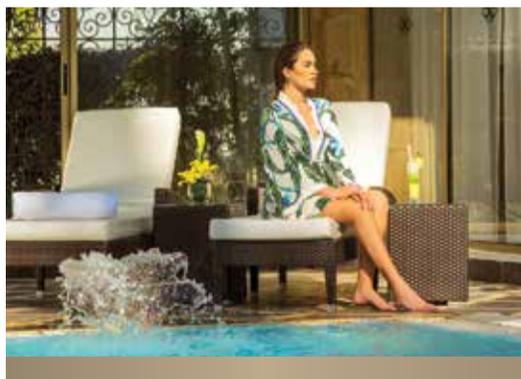


UN PALACE AU COEUR DE LA CAPITALE

La Tour Hassan Palace, Fleuron de l'hôtellerie marocaine, demeure une vitrine incontournable de l'art de vivre et de l'hospitalité marocaine.

Construit en 1912, l'Hôtel La Tour Hassan Palace à Rabat est un hommage au faste de l'architecture mauresque, qui allie ornement d'élégance et atmosphère emplies d'une majesté unique.

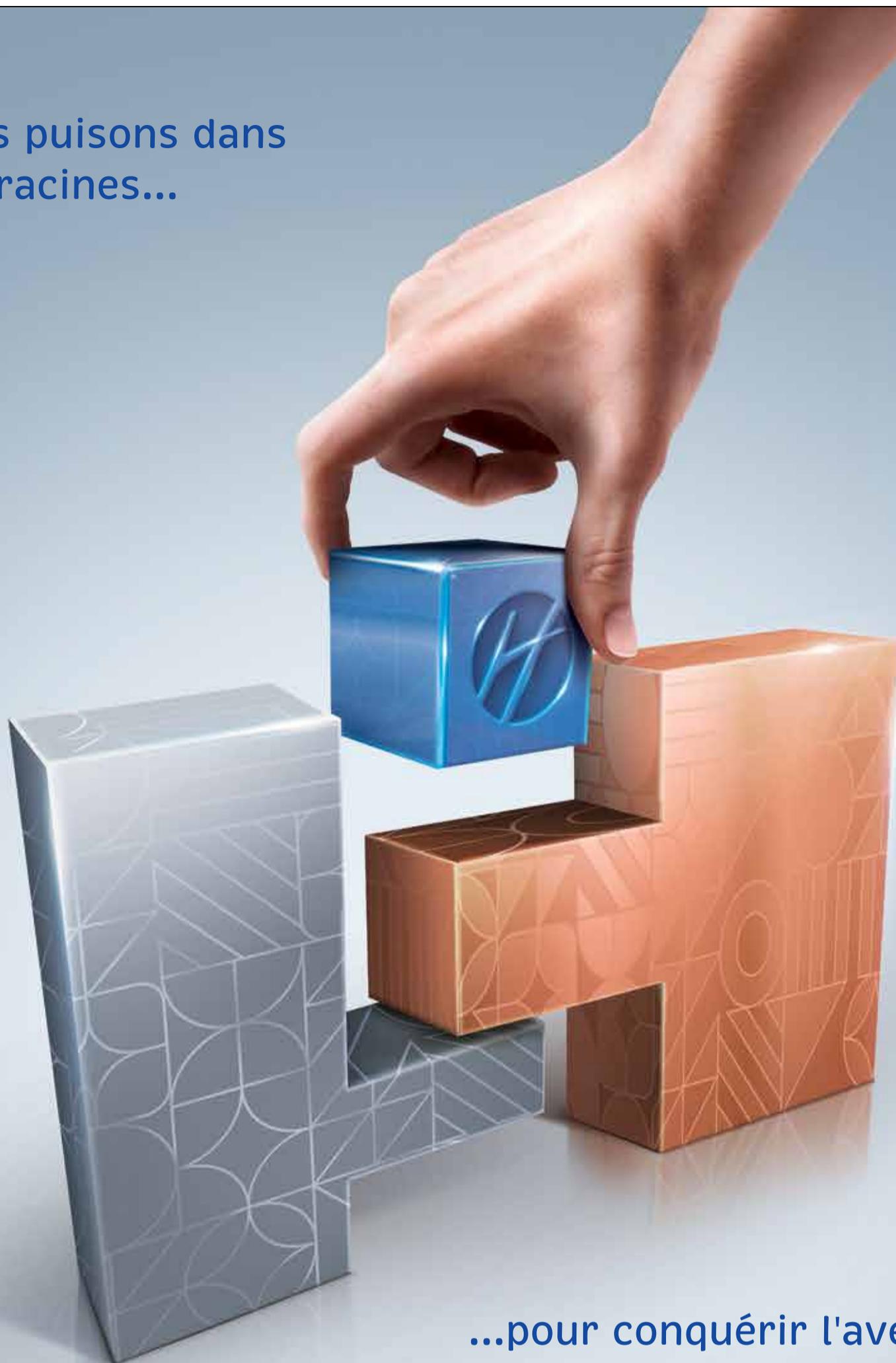
La Tour Hassan Palace offre les atouts d'un Hôtel contemporain de loisirs, d'affaires haut de gamme et de savoir faire de professionnels hautement qualifiés.



Inscrivez-vous à notre histoire !

www.tourhassanpalace.com | reservation@latourhassan.com | +212 5 37 23 90 00

Nous puisons dans
nos racines...



...pour conquérir l'avenir

MAROC
SÉNÉGAL
BÉNIN
CÔTE D'IVOIRE

Depuis plus d'un demi-siècle, Holmarcom n'a cessé d'évoluer et de se renouveler. Fort de ses racines et porté par une stratégie de croissance entrepreneuriale, le Groupe poursuit sa politique d'investissement dans des secteurs stratégiques pour l'essor durable du Maroc et s'ouvre à de nouveaux défis dans le continent africain.

www.holmarcom.ma

